Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVII, No. 41 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***1 - 8 novembre 2017***

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'EXPATRIÉS HAÏTIENS

Le charme est rapidement rompu au Chili, déjà on n'a plus besoin de la main-d'œuvre haïtienne

Après plusieurs décades de fuite massive vers les États-Unis, la République dominicaine et les Antilles française et anglophones, à la recherche de mieux-être économique, ces jours-ci, les Haïtiens ont opté pour d'autres destinations. C'est une nouvelle classe d'émigrés qui fuient leur pays, en majorité des jeunes dont l'âge se situe entre 22 et 44 ans ayant parmi eux des universitaires sans espoir de trouver de l'emploi en Haïti et cherchant une vie meilleure en Amérique latine. Renonçant aux destinations préférées de leurs prédécesseurs, ce sont le Brésil, la Colombie, mais surtout le Chili qui sont devenus pour eux la Mecque qui attirent ceux qui sont à la recherche d'emplois. Mais ils n'ont pas tardé à constater que la bienvenue dont ils étaient l'objet est de courte durée. En tout cas, pour le Chili, tout au moins.

En effet, après avoir été attirés vers ce pays, jugé le plus riche État de l'Amérique du sud, par l'idée d'y trouver des emplois, les Haïtiens s'y sont convergés en masse. Au point que, présentement, selon les déclarations d'un guide touristique citant les statistiques officielles, la population haïtienne au Chili est évaluée à 250 000. Mais plusieurs ressortissants d'Haïti récemment arrivés, ou même qui y sont immigrés au cours des deux dernières années, se déclarent déçus des conditions constatées sur le terrain.

Pour nombre d'immigrés haïtiens rencontrés, par exemple, à Santiago (la capitale) et à Viña del Mar, faubourg d'une distance d'environ 25 kilomètres de cette ville, « *ça a très mal tourné* ». Puisque, ont-ils souligné, on ne trouve pas les emplois qu'on faisait croire exister dans ce pays. Surtout que la majorité des Haïtiens sont confrontés à deux problèmes majeurs : ils ne maîtrisent pas l'espagnol et se trouvent en situation irrégulière car n'ayant pas de permis de séjour. Dès lors, les voilà sujets à toutes sortes d'exploitations. Aussi sont-ils condamnés à vivre dans des conditions infrahumaines par rapport au standard en cours dans le pays d'accueil.

Certes, les immigrés haïtiens, qui parviennent à trouver de l'emploi, se voient imposer un horaire de travail de douze heures, comparé aux Chiliens qui fournissent huit heures de travail par jour. Bien que cette pratique soit illégale, les ressortissants haïtiens hésitent à se plaindre pour éviter de se retrouver en chômage.

Là où le bât blesse, les travailleurs haïtiens gagnent l'équivalent d'USD 250.00 le mois. De ce

Suite en page 2

Un Haïtien travaillant comme jardinier dans une villa à Vina del Mar, non loin de Santiago.

LA GUERRE CONTRE LA CORRUPTION DÉCLENCHÉE, SÉLECTIVEMENT !

Des comptables du ministère de l'Intérieur menottés...

Mais d'autres fonctionnaires proches de la présidence impliqués dans la corruption courent encore...

Le president Jovenl Moïse, bavarder est facile. Il faut combattre la corruption autrement.

On ne peut dire encore si le débarquement du commissaire du gouvernement, Clamé Ocname Daméus, au ministère de l'Intérieur et de la Défense nationale où, selon ses propres déclarations, il a procédé à l'arrestation de deux comptables de cette institution, signifie le déclenchement de la guerre contre la corruption. Il faut davantage d'actions que ces dernières interventions du chef du parquet de Port-au-Prince pour crédibiliser les propos de Jovenel Moïse décrétant la guerre au fléau qu'il dit être le plus préoccupant pour son

Suite en page 9

NEW YORK : POLITIQUE MUNICIPALE

Quand l'épouse du maire, Chirlane McCray, rencontre la diaspora haïtienne

En marge de la ceremonie de levee de fonds, Mme de Blasio et les epoux Dalmacy dans une photo souvenir.

Par Kesler Dalmacy, MD

Le 19 octobre dernier s'est déroulé un événement très spécial auquel a participé, le HUG (Haitian United Group), une organisation haïtienne appuyant la candidature du maire Bill de Blasio candidat à sa succession aux prochaines élections qui doivent se dérouler le 7 novembre prochain. Un groupe important de personnalités haï-

Suite en page 4

Promoting health in Haiti (PHH)

From left to right: Henri Desrosiers, PHH Board member; half hidden Monalisa Ferrari, Ph.D., hostess; Carol Roye, EdD, RN, CPNP, PHH co-founder and president; Dr. Theodore Fayette and his wife Mrs. Florence Brown, honorees.

SPECIAL TO HO — Last Thursday evening, October 26, Promoting Health in Haiti held its fundraising gala at Russo's On The Bay in Howard Beach, N.Y. It was a soirée of good music offered by the Buyu band, excellent cuisine and pleasant camaraderie. The honorees this year were Théodore Fayette, Ph.D., and his wife Florence M. Brown, RN, for their pioneering work in health and television broadcasting.

Mrs. Brown, a visionary, is the backbone of Best Care, a health center in East Orange, N.J., that has morphed into a

Continued on page 3

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 2

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'EXPATRIÉS HAÏTIENS

Le charme est rapidement rompu au Chili, déjà on n'a plus besoin de la main-d'œuvre haïtienne

Suite de la page 1

loyers.

Là encore, les conditions sont extrêmement difficiles. Puisqu'ils sont dix à être logés dans des maisons de dix chambres dotées d'une seule cuisine et d'une seule salle de bain. On peut s'imaginer à quel calvaire ils doivent être confrontés s'ils ont un emploi où ils doivent se rendre chaque jour.

Cela veut dire aussi qu'ils ne leur reste que très peu d'argent, après avoir payé les loyers, pour se procurer le nourriture, payer le coût du transport et d'autres nécessités de la vie. Il y en a, parmi ces gens, qui n'arrivent pas à trouver de quoi manger pendant des jours, à moins qu'ils aient des parents ou amis qui les prennent en charge ou qui font preuve de solidarité envers eux. Ce guide mentionné plus tôt, une femme, a affirmé avoir éprouvé de la pitié pour des Haïtiens vivant dans une maison proche de la sienne. Aussi a-t-elle affirmé avoir fait cuire du riz national qu'elle leur a apporté. Elle a affirmé avoir eu encore plus d'indulgence pour eux en voyant avec quelle avidité ils vidaient leurs assiettes. Aucun doute, dit-elle, qu'ils sont affamés et qu'ils sont privés de moyens pour se nourrir.

Un groupe d'Haïtiens traînassant dans un parc à Santiago, capitale du Chili.

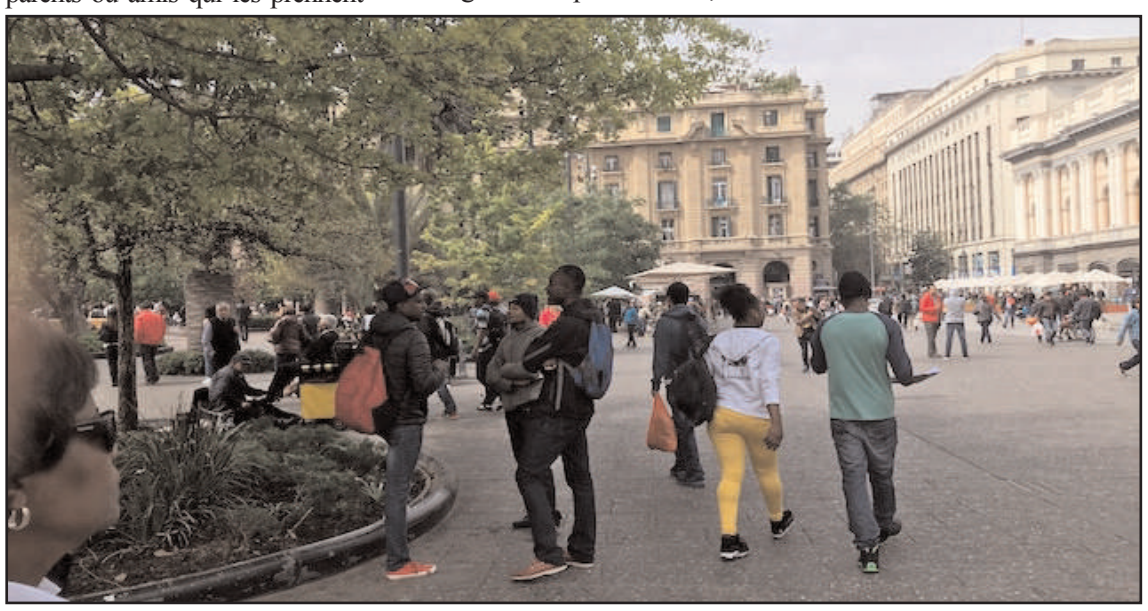

Un autre groupe d'Haïtiens s'attroupant dans un autre coin de la ville de Santiago.

Réduits à reprendre les pratiques en cours en Haïti

Ceux qui ont vécu à la capitale haïtienne avant l'installation de la dynastie des Duvalier se souviennent avec nostalgie la propreté qui caractérisait la capitale dont les trottoirs impeccablement entretenus et propres ne manquaient pas d'attirer l'admiration des touristes. Mais l'envahissement de ces espaces par des marchands ambulants, toutes catégories confondues, ont fini par bidonvilliser tous les quartiers de Port-au-Prince, en plus de transformer les principales artères en cloaques où se prélassent des pourceaux domiciliés dans des zones populaires.

En effet, après avoir séjourné dans des quartiers en retrait de Santiago durant plus d'un an, les Haïtiens ont construit des cahutes en taule rappelant celles où sont logées des familles dans les quartiers tels que La Saline, Brooklyn et Boston, à Port-au-Prince.

Les Chiliens s'en prennent aux immigrés haïtiens vivant tout au long de la rivière Mapocho bordant pratiquement la capitale du pays qu'ils accusent de polluer ce cours d'eau en y jetant fatras et déchet humain.

De telles pratiques introduites dans une ville comme Santiago, considérée la ville la plus propre de toute l'Amérique latine par des observateurs, ont choqué les citoyens de ce pays. Point n'est besoin de dire que cela indigne au plus haut point les citoyens chiliens qui n'entendent pas que leur ville soit rendue insalubre par des « *étrangers bénéficiaires de notre généreuse hospitalité* », se plaignent des Chiliens. Aussi, d'ores et déjà, le charme est-il rompu et de plus en plus, dit-on dans les milieux proches des lieux où résident des immigrants d'Haïti, entend-on des cris demandant aux Haïtiens de retourner chez eux.

Pas suffisamment d'emplois pour les Chiliens, comment peut-on en donner aux Haïtiens ?

De toute évidence, la majorité des Haïtiens qui arrivent au Chili ne peuvent trouver d'emplois. Il semble que leur présence dérange. Bien que les officiels se montrent très discrets à ce sujet, il semble que la présence de ces ressortissants étrangers constitue un problème. Car, en privé des officiels répètent qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois pour les citoyens du pays, comment peut-on en donner aux Haïtiens.

Ces derniers sont obligés de faire les travaux que refusent les citoyens du pays, se résignant, à contrecœur, à se faire embaucher dans les champs, comme jardiniers ou dans d'autres activités que répugnent les citoyens chiliens.

À Santiago, surtout, des jeunes femmes attirées par la propagande des courtiers en Haïti, et qui ont décidé d'émigrer au Chili, se trouvant confrontées à la réalité du chômage, n'ont eu d'autre choix que de devenir prostituées. On peut imaginer le reste.

Sans destination aucune des Haïtiens déambulant dans des coins de Santiago.

Sans emplois et perdant le temps dans l'oisiveté, les Haïtiens s'agglutinent dans ce parc public de Santiago, capitale du Chili.

Des touristes haïtiens en visite à Santiago et à d'autres endroits proches de la capitale chilienne ont déclaré avoir beaucoup souffert en constatant la misère dans laquelle gisent les Haïtiens. Selon eux, les conditions de vie des immigrés sont de loin meilleure à ce qu'ils connaissent en terre chilienne. Aussi se demandent-t-ils si les autorités haïtiennes ne pourraient mettre sur pied une stratégie visant à leur rapatriement. Mais il semble ne pas comprendre qu'une telle idée ne traverserait jamais la pensée des dirigeants haïtiens dont la politique est à l'origine de l'évasion massive des citoyens du pays. En tout cas, rien ne porte à croire que le secours des Haïtiens expatriés au Chili viendra de Port-au-Prince.

APARTEMENT À LOUER/
APPARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: $1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 3

LA SEMAINE EN VRAC

Les jeunes à la recherche d'un mieux-être

Par Moun

Suite au tremblement de terre de 2010, il y a sept ans, la migration des jeunes Haïtiens vers les pays d'-Amérique du sud a pris la dimension d'un véritable exode.

En effet, on assiste, depuis cette époque, à une nouvelle vague migratoire vers le Brésil, le Chili, le Mexique, l'Argentine, l'Équateur, et j'en passe…

Pour pouvoir prendre l'avion vers ces destinations, il faut un visa décerné par les consulats de ces pays moyennant une lettre d'invitation, en sus d'un billet d'avion et de l'argent de poche. Des « facilitateurs » planifient le voyage de ces jeunes qui est devenu comme pour les « boat people » des années 70 un véritable commerce lucratif. Ce qui manifeste l'existence de réseaux illégaux des deux côtes ainsi que le fonctionnement d'une industrie de trafic de personnes dans la Caraïbe et l'Amérique du sud.

On compte aujourd'hui dans les cent mille haïtiens repartis dans plusieurs pays en Amérique Latine. Ce qui caractérise cette population migrante c'est la déception, la désillusion par rapport à leur pays d'origine; l'absence d'espoir en des lendemains meilleurs : « j'ai laissé à cause du chômage », « en Haïti il n'y a rien » disent certains de ces jeunes en quête de mieux-être.

Contrairement aux premières cohortes de migrants qui se sont rendus à Cuba et en République Dominicaine au 19eme siecle, il ne s'agit pas d'agriculteurs, de paysans sans terre ou au chômage, mais plutôt d'étudiants et de professionnels – un vrai drainage de cerveaux -. Leur nombre n'a cessé de s'accroitre – notamment au Chili. Si bien que la présidente de ce pays émergent rendait visite en Haïti en mars 2017 pour en discuter avec les autorités haïtiennes. Comme résultat, un accord bilatéral a été signe pour « éviter aux immigres haïtiens de se retrouver à travailler dans des conditions illégales et parfois même inhumaines au Chili »; et aussi pour l'homologation de leurs études et leur donner des papiers légaux. Dixit le président Jovenel Moise.

Après les vagues migratoires antérieures que nous avons connues au 20eme siècle, il s'agit d'une autre saignée humaine qui draine ceux qui deviendraient les futurs cadres, professionnels et politiques du pays. Haïti continue de préparer des ressources humaines pour l'étranger, faute de politique d'emploi et d'une mise en place de structures qui permettraient à ces jeunes de rester chez eux pour contribuer à la société. La plupart trouvent un job dans la construction malgré leurs études et parfois leurs diplômes et deviennent des « visiteurs non désirés ».

Cette perte répétée de ressources humaines que connait Haïti depuis le 19eme siècle démontre que le problème est structurel. Notre pays se révèle incapable de penser la question de l'emploi et en général de l'insertion des jeunes dans la société. Les taches de reconstruction après le tremblement de terre et le passage du cyclone Matthew montrent que ce ne sont pas les emplois qui manquent mais que nos élites sont incapables d'en structurer les offres. Des problèmes de planification se posent de même qu'une approche visant à développer une stratégie de reconstruction (et de développement économique, humain et durable). Une vision reste à conceptualiser ou a utiliser qui permettrait l'intégration des jeunes par l'emploi.

Quant au secteur prive il est à la remorque de cet État et comme lui s'enlise.

Face à cette situation et pour en sortir, les manifestations de rue et les grèves sont devenues répétitives et révèlent les sursauts d'une société fatiguée du statu quo. Elles témoignent de conflits internes non résolus et d'une incapacité de changement. Bientôt il n'y aura plus d'autres pays pour accueillir les haïtiens qui rêvent de fuir les conditions de vie de leur pays.

La politique c'est aussi un rapport de forces

Par Moun

Il faut — si l'on veut être en démocratie pour de bon, sans possibilité de retour — renverser le rapport de forces qui est encore favorable à la dictature. Pour cela, il est absolument nécessaire d'éliminer les caractéristiques de l'ancien régime; d'adopter et d'adapter celles du nouveau.

Le blocage de la transition est partiellement dû à l'action des militaires et des civils duvaliéristes qui avaient gardé beaucoup de leur influence, de leurs idées et de leurs pratiques.

La chute du gouvernement de Jean-Claude Duvalier était le résultat d'une mobilisation sans précédent de groupes extérieurs au régime (les ti kominote legliz (TKL) par exemple), mais aussi de l'exacerbation des luttes au sein de l'équipe « *macoute* ». Notamment, l'aile dure du gouvernement voulait retourner au « *timon des affaires* »; et les militaires voulaient, comme autrefois, jouer les premiers rôles.

Le Conseil national de gouvernement (CNG), qui succéda à Baby Doc, fut le résultat d'un compromis. Deux militaires d'-importance, Henry Namphy et Williams Regala, faisaient partie du premier et du deuxième Conseil national de gouvernement. Quant aux autres leaders civils du mouvement, ils s'engagèrent dans la « *bamboche démocratique* », plutôt que de s'atteler à la tache de construire la transition de façon à ce qu'elle nous mène à une démocratie véritable sans retour possible à la dictature.

Il est vrai qu'ils se consacrèrent aussi à préparer puis à rédiger et à faire voter une nouvelle constitution. Mais la campagne d'éducation civique a large impact dans le but de préparer le vote de la constitution insistait davantage sur l'article 291, exigeant que les macoutes soient exclus du gouvernement pour dix ans, que sur son article 191 faisant état de la creation d'un Conseil électoral chargé d'organiser et de contrôler « *en toute indépendance* » les opérations électorales, ouvrant ainsi la voie à l'établissement d'un régime de démocratie durable.

De fait, les duvaliéristes n'acceptèrent ni l'article 291 ni l'article 191 de la constitution. Ils voulurent rester aux postes de commande sans période d'exclusion; de même, ils voulurent contrôler les élections tant et si bien que nous avons eu peu après le vote de la nouvelle constitution,en mars 1987, l'horreur de la ruelle Vaillant et le massacre de St Jean Bosco. Le gouvernement de Leslie Manigat fut renversé au bout de quatre mois par les militaires et ainsi de suite…

Dans la période récente, ce sont les héritiers politiques des Duvalier et consorts qui, nostalgiques du duvaliérisme, veulent retourner aux pratiques dictatoriales. Il est vrai qu'ils ont essayé de camoufler leur intention par des élections qui ont duré pas moins de deux ans !

La première leçon à tirer est de ne pas tolérer les vestiges, les survivances, les résiduels du passé; ce qui ne peut que nous ramener en arrière.

La deuxième leçon est qu'il faudrait être vigilant par rapport aux dérives de la transition démocratique elle-même. Une démocratie naissante peut facilement tomber dans des pièges, car la préparation des premières élections a lieu pendant cette période. Des élections, oui. Pour choisir ceux et celles qui vont « *représenter* » la population. Mais pour avoir des élections libres et honnêtes il faudrait idéalement l'-existence de partis politiques structurés et fonctionnant selon des normes démocratiques et qui proposent des politiques publiques qui répondent à l'intérêt général.

La popularité des gouvernants étant la principale caractéristique d'une démocratie, c'est le vote de la majorité qui demeure la procédure universellement admise comme s'identifiant à l'essence même du régime démocratique.

A cette majorité essentielle s'ajoutent des minorités politiques que tout projet de démocratie véritable devrait prendre en compte, car elles sont les expressions plurielles de la totalité sociale.

Il faudrait donc veiller à ce que les partis politiques émanent d'institutions démocratiques pour que le suffrage ne soit pas marqué par une lutte pour le contrôle du pouvoir politique basée sur des intérêts particuliers, notamment des intérêts d'argent, l'esprit de clan et la partisannerie.

En troisième lieu, il serait nécessaire d'adopter les principes de la démocratie, tels qu'ils sont définis dans la constitution et ailleurs. Le principe du pluralisme idéologique est universellement adopté. Dans une démocratie on trouve des représentants du peuple venant de la gauche, du centre et de la droite et même de l'extrême droite au sein des institutions gouvernementales. On trouve donc une représentation plurielle.

A côté du pluralisme idéologique on trouve aussi l'alternance politique, c'est-à-dire l'acceptation de céder la place à une autre majorité qui sortirait des élections successives; les partis politiques acceptent de coexister ensemble, car il n'est pas question de réaliser la succession au moyen des armes et de la violence.

Le principe de l'existence et de la séparation de trois pouvoirs : L'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire est inhérent à la démocratie. De même que l'égalité de tous devant la loi et le principe de consultations régulières, périodiques pour élire les représentants et renouveler les institutions.

Voilà en gros les principes qu'il faudrait adopter lorsqu'on choisit la démocratie comme faisant partie d'un projet de société.

Pour finir, il faudrait adapter les principes généraux de la démocratie à nos conditions concrètes. Voici quelques conditions concrètes à prendre en compte :

Notre histoire; notre culture; notre dépendance; notre sous-développement; notre analphabétisme à 50 %; notre spiritualité, etc.

27 octobre.

Promoting health in Haiti (PHH)

Suite de la page 1

Health Institute preparing health workers for the booming health industry. More about her next week.

Dr. Fayette, of the television show *Haïti Première Classe,* is a well-known personality in the tri-state New York, New Jersey and Connecticut area. His Sunday show on Chanel 22, 8-10 am, is a must see for Haitians. He was among the first group to introduce television to the New York Haitian audience in 1990. But *Première Classe* disappeared for some time, leaving many fans in sadness. Two years ago, as the Phoenix rising from its ashes, *Première Classe* reappeared to much applause. On Saturday (November 4,) it will celebrate the second anniversary of its reappearance at a gala event at SOPAC, the South Orange Performing Arts Center. For information about the event, call 973-673-3900.

Meanwhile, we invite you to read next week an illustrated reportage of the PHH event. For more information about PHH, visit their website: ***promotinghealthinhaiti.com.***

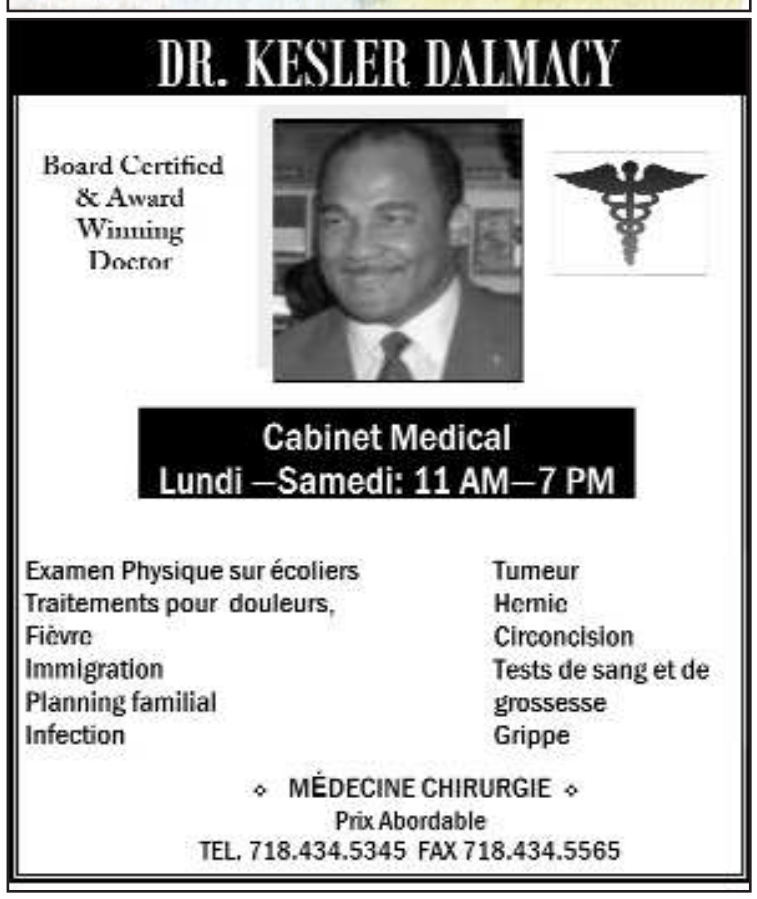

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 4

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
L'importance de la lecture dans le développement de l'homme

Par Rosie Bourget

La lecture est un exercice des plus profitables, sous bien des aspects. Elle est le meilleur moyen pour l'apprentissage, le développement mental et l'expression orale. Elle développe les fonctions cognitives dans des proportions étonnantes.

Pour développer le goût de la lecture, il faut créer un environnement physique et psychologique propice. Cela commence parfois par ôter ce qui fait obstacle à la lecture. Si nous avions à choisir un ami, dans nos moments de solitude, le « *livre* » serait le choix idéal, car il nous propose des sujets dignes d'intérêt et d'attention, et nous connaîtrons, grâce à lui, les œuvres des grandes figures du passé porteuses d'un savoir étendu et de valeurs authentiques. Les progrès et développements fantastiques qu'a réalisés l'homme dans les différents domaines du savoir et des arts ne sont pas le résultat d'un sursaut soudain; ils sont la conséquence des expériences accumulées au fil des siècles et sont passées aux générations successives à travers les livres et les écrits. Bien que les penseurs eux-mêmes aient disparu depuis des lustres, leurs pensées et leurs œuvres ont été préservées dans les « *livres* ».

Rosie Bourget.

Par l'étude de ces œuvres, le lecteur franchit, en un sens, les limites du temps et profite du savoir de ces hommes exceptionnels qui ont disparu aujourd'hui. En compulsant ces sons du passé que sont les livres l'on découvre bien des vérités insoupçonnées. L'un des avantages qu'offre l'étude des œuvres des hommes de culture et de savoir, c'est que tout le monde, riches ou pauvres, peut rencontrer ces personnages illustres et passer le temps qu'il veut à la connaissance des hommes qui ont marqué l'histoire humaine. Par la lecture, nous pouvons sauver nos âmes des affres de la solitude. Celui qui prend plaisir aux livres peut se passer des autres loisirs. Celui qui recherche le savoir ne craint pas l'isolement.

Un savant européen disait : «L'homme, par sa nature, fuit et craint l'isolement et veut toujours côtoyer ses semblables et ses proches, comme s'il y avait un vide dans sa vie qu'il faut combler et que des liens et des attaches le reliaient aux autres, empêchant qu'il vive dans l'isolement. Nul doute, dès lors, que le livre est le meilleur compagnon, car il nous transporte d'un environnement plein de gens ordinaires à un monde de pensées et d'imaginaire fantastique. Il nous permet d'entrer en contact avec les grandes figures de l'histoire et de partager leur savoir. "Ainsi, nul compagnon et soutien aux jours de solitude n'est plus approprié et plus fidèle que le livre, car la compagnie des hommes de ce monde n'est pas exempte de dangers du fait qu'ils tentent parfois de nous entrainer à suivre leurs désirs et leurs penchants peu avouables. Ils nous poussent donc vers le gouffre des pêchés alors que le livre nous conseille, tel un vieux sage expérimenté qui, par ses propos, éloigne l'influence des désirs néfastes de notre esprit"…a suivre

r_bourget@yahoo.com
MTS (Maitrise en Travail Social)

NEW YORK : POLITIQUE MUNICIPALE
Quand l'épouse du maire, Chirlane McCray, rencontre la diaspora haïtienne

Suite de la page 1

tiennes de la communauté de New York, d'horizon différents, s'était donné rendez-vous au Brooklyn Commons, à Brooklyn, dans le cadre d'une champagne de levée de fonds pour la champagne du maire de Blasio, à laquelle avait assisté l'épouse de ce dernier, Mme Chirlane McCray.

Photo souvenir de Shirley McCray avec les époux Dalmacy et d'autres membres de la communaute.

Une des phases remarquables de cet événement était la participation d'une délégation de policiers d'origine haïtienne issue du syndicat des Haïtiano-Américains au sein de la Police de New York, HALEFO (Haitian-American Law Enforcement Officiers), qui avait escorté Mme McCray. Ces policiers avaient ouvert la cérémonie en entonnant tour à tour l'hymne national américain et celui d'Haïti, arborant les drapeaux des deux pays.

Il faut souligner que le HUG présidé par Mme Yveline Dalmacy, et dont les membres proviennent de plusieurs secteurs a pour objectif la promotion de l'unification des Haïtiens d'outre mer et ceux vivant en Haïti à travers l'éducation, la culture et des levées de fonds pour le progrès et le développement de la patrie commune. Au nom de son organisation, Mme Dalmacy a profité, au cours de cette soirée, pour exposer les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Haïtiens vivant hors de la mère-patrie.

Mme Yveline Dalmacy a eu le privilège d'ouvrir la soirée en rappelant à l'assistance les raisons qui portent les hôtes de Mme McCray à s'identifier à la politique de son mari. Les points forts de son discours n'ont pas manqué de provoquer des rafales d'applaudissements qui ont entrecoupé son intervention.

Prenant la parole, à son tour, Shirley McCray a fait ressortir l'importance des minorités caribéennes pour la municipalité et les avantages que procure leur participation à la chose publique, surtout dans leur manière de voter. Elle a ainsi indiqué l degré de support offert par la présente administration new-yorkaise au Haïtiens, ayant particulièrement attiré l'attention, après qu'ils eurent contribué en parti à l'élection de Bill de Blasio comme maire de New York, en mentionnant le travail exceptionnel accompli par Yveline Dalmacy et son groupe qui ont travaillé avec dévouement et enthousiasme, durant environ trois semaines. Enfin elle a longuement parlé de la santé mentale indispensable pour la stabilité de toute société. La clôture du discours de Mme McCray, qui a déclenché une rengaine répétée par toute l'assistance scandant en chœur : « De Blasio 2017 » après son discoure qui dura une trentaine de minutes.

Présente à cet événement, en tant que représentante de son mari, Mme De Blasio a été vivement ovationnée par l'assistance, composée de membres de plusieurs entreprises haïtiennes, de professionnels et d'admirateurs du maire de Blasio. Elle était toute rayonnante en saluant et posant avec différentes personnalités présentes dans la salle. C'était une première dame de la ville de New York rayonnante et possédant bien les dossiers relatifs à l'administration de son mari qui prenait la parole à cette occasion. Allant vite en besogne, elle a tracé les grandes lignes de la politique municipal de l'administration de Blasio, ayant mis l'accent sur les différentes initiatives de celles-ci, notamment l'attention particulière accordée aux communautés ethniques, mais surtout la politique pro-immigrant de M. de Blasio. Parmi les initiatives de ce dernier en faveur les citoyens qui ont fait de New York leur lieu de résidence, ont été énumérées les ordonnances exécutives relatives aux innovations introduites dans les écoles publiques, ainsi que celles, courageuses, en ce qui a trait à l'immigration, face aux décisions draconiennes du président Donald Trump concernant les immigrants en situation irrégulière en matière de résidence.

Cette réunion a été réalisée à l'initiative de Mme Yveline Dalmacy assistée de son mari, le Dr. Kesler Dalmacy, médecin bien connu de la communauté haïtienne de New York, ancien candidat à la présidence d'Haïti, et dont les œuvres humanitaires marquent durablement les populations haïtiennes tant aux États-Unis qu'au pays natal. Cette campagne de levée de fonds pour la champagne du maire de New York organisée par le couple Dalmacy s'inscrit dans le cadre des initiatives de ces deux membres de la diaspora haïtienne de New York, de toute évidence destinées à appuyer une politique municipale favorable aux immigrants, et par voie de conséquence à la communauté haïtienne de New York..

Cette soirée inoubliable devait se terminer sur une note de gaieté et de camaraderie. Cette phase de la soirée était animée par le DJ Sketch où tout le monde dansait au rythme du compas. Avant le départ de l'assistance, Mme Dalmacy avait décerné aux membres de HUG un certificat d'appréciation pour leur support et l'effort déployé par les membres en vue de faire de cet événement historique une réussite totale. Les récipiendaires de cette distinction s'appellent : Magalie Théodore, Yolande C. Picard, Dr Louisa Williams, Edens Desbas, Colleen Morrison, Dr. Marc Richard Hilaire, Martine Duroseau, Daniel Lefèvre, Johanne Brierre, Porez Luxama, Pierre Fils-Aimé, Dr Pierre Paul Cadet and AniYa A.

K. D.

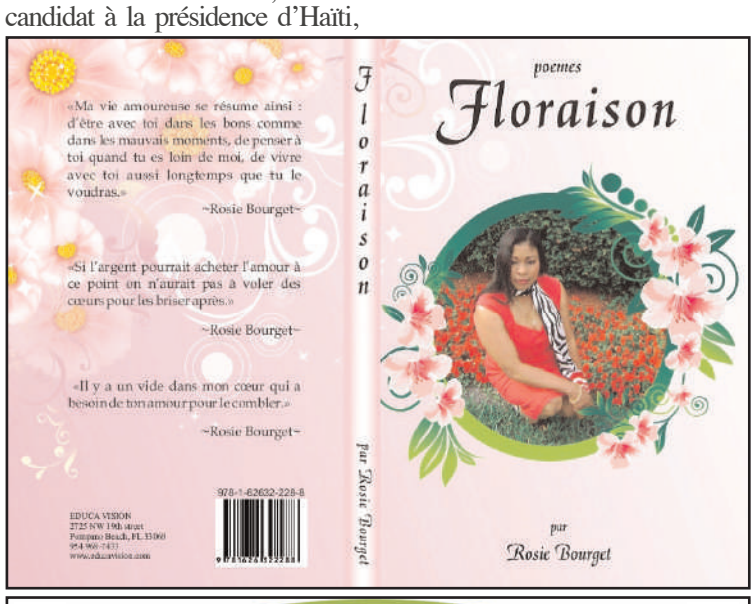

Créole Plate Inc.

Take Out & Catering

We serve
a
delightful array of dishes for
Breakfast, Lunch and Dinner

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: **718-341-8566**

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 5

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIEME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1ère femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » » .

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Ertha Pascal Trouillot, avocate.

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes , de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti» se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Comme le soutient le préfacier du 3ème tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d' Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.

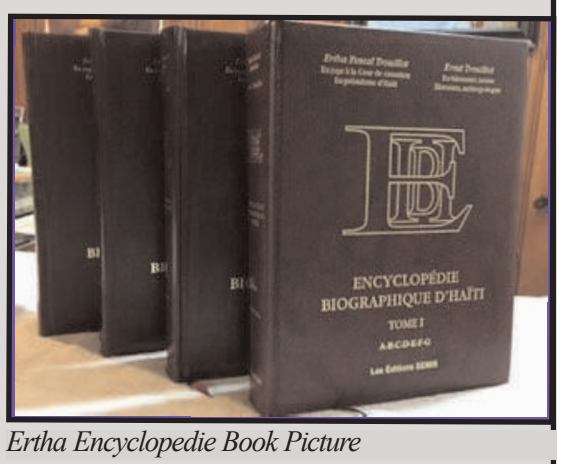

Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOMES I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : «ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses :a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, N Y 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique **JACQUES VIAU** du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une **AMBULANCE EQUIPEE** et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.
Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 6

Kreyòl

Pawòl GrennPwonmennen

Nou wete chapo n, byen ba devan jounalis *Le Nouvelliste* la, Mesye Roberson Alphonse, pou bon jan travay li te fè antan ke « *jounalis envestigatè* » sou kesyon youn bann chèk ki disparèt nan OFATMA (an franse, Office d'assurance accidents du travail, maladie et maternité). An menm tan, li te pase pran ministè Enteryè e Kolektive Tèritoryal yo avèk APN (an franse Autorité portuaire nationale). An palan de sa, mwen wè pou ki rezon yo itilize mo OFATMA a, paske non an tèlman long, pa gen fason pou w repete mo a chak fwa w ap pale de sèvis sa a. Fò m di nou tou ke OFATMA a se youn ajans Leta ki anba kontwòl ministè Afè sosyal, menm ministè kote eskandal *«kits scolaires »* yo te eklate nan mwa dawou a.

Enben, nan jounal *Le Nouvelliste,* nan dat 24 oktòb, jounalis la bay youn bann detay pou montre ki jan ekip vòlè ofisyèl yo ranje zafè yo pou yo dechèpiye kès Leta. Sitiyasyon an tèlman grav ke pou kounye a yo oblije mete twa (3) anplwaye OFATMA atè pandan ke ankèt ap fèt pou konnen de ki prevyen. Mesye ki atè yo se direktè egzekitif la, youn kontab wo plase, epi youn chofè.

M konnen nou cho pou n tande sa k pase a menm. Men pawòl la : Nèf (9) chèk OFATMA disparèt. Yo gen tan touche sèt (7) ladan yo pou 750 mil (750 000 000.00) goud. (An dola merisken sa bay $11 538,46). Sa se youn pakèt lajan nan youn peyi kote pi fò mounn fè sèlman de dola ($2) pa jou — si yo rive touche sa vre.

Jan sa fèt nan OFATMA, se kat (4) siyati ki pou sou youn chèk anvan yo ka touche l. Vwala ke direktè jeneral OFATMA a, ki se Msye Agabus Joseph, pa janm te siyen okenn nan chèk yo. Poutan yo touche yo nan youn branch Bank Nasyonal de Kredi (BNC an franse) ki nan SONAPI a, pak endistriyèl ki pa lwen Aewopò Entènasyonal Tousen Louvèti a, nan Pòtoprens. Kòm nou konnen, zòn Pak Endistriyèl la gen anpil manifakti, sètadi izin kote mounn yo pwodui sitou pou voye aletranje. Okontrè, gen kèk mwa de sa travayè yo te an grèv pou mande ogmantasyon salè yo. Sa se youn lòt istwa.

Jounalis la ekri ke nan dat 15septanm 2017 la youn kontab wo plase te bay youn chofè dwa siyen pou l resevwa chèk ki pote nimewo 4201 a 4300 pou l te renmèt bay lopital OFATMA a. Men lopital la te sèlman resevwa chèk apati de nimewo 4210 rive sou 4300. Sa vle di gen nèf chèk ki fè chemen kwochi. Okontrè, gen sèt (7) ladan yo ke yo gen tan touche. Men BNC a gen tan bloke de (2) lè li te vin okouran ke se chèk yo te vòlè.

Nou vle kwe ke gen mounn ki pral anba kòd pou vòl sa a. Nou espere tou ke ankèt la pa pral « *se poursuit* », jan yo abitye fè e. Se twò souvan nou pran nan kase fèy kouvri sa, paske vòlè yo grese pat moun k ap fè ankèt yo, osnon vòlè yo se mounn Entèl, e Entèl la se gwo otorite, mounn ou pa ta kwè.

Men afè sèt san senkant mil goud la pa anyen devan lòt vòl ki fèt nan kont an bank ministè Lenteryè e Kolektivite Tèritoryal yo nan Bank Santral la. (An pasan, ni BNC ni Bank Santral se pou Leta). Men sa k pase, selon sa jounalis Roberson Alphonse ekri. Ministè a te prepare youn chèk pou senkant mil (50 000) goud pou Kazèk nevyèm seksyon Sitwonye, komin Leogan. Yo jwenn mwayen ankese chèk la 2 fwa. Pa mande m kouman sa fè rive. Antouka, yo touche 50 mil goud la, epi avèk menm nimewo chèk la youn lòt fwa yo touche 3 milyon 132 mil (3 132 000,00) goud. (An dola merisken 50 mil goud la bay 769,23 $, epi 3 milyon 132 mil la reprezante 48 184,61 $. Jan sa fèt la, 50 mil goud la vin miltipliye plis pase 62 fwa. Kòm yo di, sa se gwo kòb, lajan ki gen nen nan figi l.

Men m poko fini avèk nou. Gen youn lòt chèk pou 50 mil (50 000) goud, osnon $769,23 ki te fèt pou Kazèk Wo Maribawou (Haut Maribahoux), nan komin Wanament, ki ke yo te chanje 2 fwa tou. Premyèman, pou 50 mil goud la, e youn dezyèm fwa pou 3 milyon 150 mil (3 150 000,00) goud. Nou wè ankò kijan an dola merisken 3 150 000,00 goud vin tounen 48 461,53 $. Kòm yo di an franse, « *En mangeant l'appétit vient* ».

Enben m pral touye n. Bann vòlè ofisyèl yo pa menm bezwen chèk ki ekri pou yo pase alaksyon. Selon sa jounalis la esplike, gen chèk nimewo 65159 ministè Enteryè a ki pa t ko menm an sikilasyon men ke yo arive touche nan dat 29 septanm ki sot pase a. Pou konbyen, n ap mande. Youn milyon de san kenz mil (1 215 000,00) goud, osnon 18 629,30 $ an bon grinbak merisken.

Asireman, minis ki responsab ministè Enteryè a, Msye Max Rudolph Saint-Albin, dwe deja mobilize l pou fouke ekip vòlè k ap opere anndan ministè l la. Fòk li leve pye l vit, paske jan sa prale a, minis la kapab pa gen ministè ankò pou l dirije. Kreyòl pale, Kreyòl konprann, nès pa? *A peine si les plus justes seront sauvés !*

Se pa ni ayè ni avanyè vòlè ofisyèl yo ap opere, epi nan plizyè bwat Leta ! Pa egzanp, ant mwa janvye 2008 rive nan dat 18 jiyè 2011, Msye Alphonse ekri ke APN (an franse Autorité portuaire nationale) gen 143 chèk pou youn total de dis milyon dola vèt (10 000 000,00 $) li pa janm touche. Se konpayi ki rele « *Seaboard Marine of Haiti, S.A.* » ki te ekri chèk yo pou peye APN pou sèvis yo te resevwa. Bann entelijan yo, ki pa t janm egare, detounen tout lajan an sou non APNI Import-Export, ki te gen youn kont nan BNC. An palan de sa, mounn ki di yo pa egare yo ap dodo meya nan prizon.

Pinga pèsonn vin di m yo pa konn ki mounn ki nan konpayi zonbi sa a ki rele APNI Import-Export la. M ap mande pou kisa mounn sa yo pa deja anba kòd. Prezidan Jovnèl Moyiz pale pou l di se « *Kòripsyon, Kòripsyon, Kòripsyon, Kòripsyon, Kòripsyon* » k ap touye Ayiti. (O, eskize m dèske m te konn ekri **kòripsyon** an sèlman 3 fwa. Gen youn lektè ki voye di m se pa 3 fwa ase prezidan an konn di l, se 5 fwa).

Alò, balon an nan pye prezidan an. Fòk li choute pou l fè gòl kanmenm. E pa sèlman youn gòl, men youn grap gòl ! Li pa ka chita ap pale sèlman. Fòk li pase alaksyon. Paske gen youn pawòl ki di : « *Aksyon w yo pale tèlman fò, m pa ka tande sa w ap di* ».

Grenn Pwonmennen

LES ACTUALITÉS EN VRAC

Camille Edouard Junior, ex-ministre de la Justice du gouvernement intérimaire Privert-Jean-Charles, interdit par le commissaire du gouvernement, Clamé Ocname Daméus, de quitter le pays par voie terrestre, aérienne et maritime, a dénoncé, lundi (30 octobre), ce qu'il qualifie de « *persécution politique* » par le commissaire qui cherche à se venger d'avoir été révoqué pat l'ex-ministre « *pour détournement de corps du délit, dont une dizaine de fusils* ». L'ex-ministre a demandé le retrait de cet ordre dans les 24 heures, sinon il aura recours en justice contre la « *mesure restrictive* » sans « *aucune justification*».

●L'ex-ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement Privert-Jean-Charles, Yves Romain Bastien, lui aussi frappé d'interdiction de départ, conteste cette mesure qui s'apparente ā une vengeance de la part de Wilson Laleau, chef de cabinet du président Jovenel Moïse. L'épouse de M. Laleau a été révoquée de sa fonction de directrice générale adjointe au ministère que dirigeait M. Bastien pour s'être absentée de son travail, sans motifs, durant cinq mois.

●Par une note en date du 20 octobre 2017, le commissaire du gouvernement, Me Clamé Ocname Daméus voudrait faire des espions des journalistes, surtout ceux de la presse télévisée et parlée, en les demandant de « *mettre ā la disposition du parquet, sur la réquisition expresse et dans les délais raisonnables toutes les images et tout enregistrement sur supports audiovisuels pertinents relatifs ā tous actes de banditisme et de violence commis au cours des manifestations de rue ā la capitale*».

●L'Association des journalistes haïtiens (AJH) s'est déclarée « *choquée et scandalisée* » par la démarche du commissaire. Dans un communiqué en date du 24 octobre, elle appelle les médias et les journalistes « *ā combattre toute tentative de museler la presse*», tout en expliquant que la requête du commissaire « *symbolise une atteinte au principe de la liberté d'expression, la liberté de presse et du droit ā l'information garanti par la Constitution et les différentes conventions et déclarations internationales dont Haïti est partie* ».

●L'Association nationale des médias haïtiens (ANMH), de son côté, fait la leçon au commissaire du gouvernement près le Tribunal de première instance de Port-au-Prince. Oyez : « *La presse n'a pas pour mission de surveiller les citoyens ni de rapporter leurs faits et gestes au commissaire du gouvernement* ». Dans la foulée, l'ANMH souligne qu'« *aucun des médias membres de l'Association ni aucun journaliste qui se respectent n'ont ā servir d'indicateurs de police ou de justice* ».

●Un terroriste a semé le deuil ā New York, le mardi 31 octobre, vers 3 h p.m., en fauchant des cyclistes et piétons quand il a dirigé son véhicule du genre pick-up, en location, sur la voie longeant le West Side Highway, ā Manhattan, ā partir de la rue Houston, jusqu'ā Chambers, zone interdite aux engins motorisés. Bilan : 8 morts et une quinzaine de blessés. L'assaillant a été vite maîtrisé par la Police, qui lui a tiré dessus. Il a été transporté ā l'hôpital Belvue, ā Manhattan, où il est gardé sous haute surveillance.

Apparemment, il s'agit d'une action terroriste, car sortant de son véhicule, qui était entré en collision avec un autre, ā Chambers Street, il criait en arabe et ā haute voix**: « *Allah Akbar* » (« Dieu est grand ! »).** En toute dernière heure, mardi soir, avant de mettre sous presse, on apprend que la Police a identifié l'assaillant. Âgé de 29 ans, il se nomme Sayfullo Saipov, un immigrant de l'Uzbekistan, en Asie. Il résidait ā Tampa, en Floride. Mais récemment, il s'est fixé dans le New Jersey. Selon certaines informations, il serait marié et père de deux enfants.

PROPRI T VENDRE
 PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'nformations, appelez Bluette Coq au **509.3170.3575 .**

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 7

INSERTION DEMANDÉE

Réf. : Dossier de
Franck Ciné et consorts
V/S
L'Etat haïtien

Il est d'une vérité absolue que la Cour de Cassation, Tribunal occupant, en effet, le sommet de la hiérarchie des juridictions, est appelée à réviser les jugements de toutes les autres, et ses décisions devant être considérées comme irrévocables afin d'éviter que les parties, par des subterfuges de procédure, ne prolongent abusivement les procès et ne créent pas ainsi des entraves à l'ordre social (extrait d'un arrêt de la Cour Suprême d'Haïti daté du 26 Janvier 1959).
Et, qu'il est fait également obligation au greffier de la Cour de Cassation d'adresser au Secrétaire d'Etat de la justice, sous peine d'amende, tout arrêt portant Cassation pour en être fait ce que de droit (Réf. Art 433 du C.P.C Luc D. Hector).

Afin que nul n'en prétexte cause d'ignorance et ait à s'y conformer !

La Cour de Cassation de la République, au Nom de la République, a rendu un arrêt définitif suite aux pourvois exercés par les sieurs **Franck Ciné**, Charles A. Beaulieu, Joseph Léon Paul et consorts **contre l'arrêt – ordonnance** de la Cour d'Appel de Port-au-Prince daté du 4 Août 2008 les renvoyant par devant le Tribunal Criminel sans assistance de Jury (certains d'entre eux) ; et d'autres par devant le Tribunal Correctionnel pour y être jugés sous l'inculpation des délits prévus par l'art 32 du décret du 28 Août 1960 sur les sociétés anonymes et réprimés par l'art 337 du Code Pénal dont le citoyen **Franck Ciné**, lequel arrêt a comme dispositif :

PAR CES MOTIFS, la Cour déclare déchus de leur pourvoi les sieurs Charles Beaulieu Pérard Telfort, Frantz Noailles et Francky Cyrius, écarte la fin de non-recevoir du Ministère Public et sur ses conclusions, casse et annule l'arrêt-Ordonnance de la Cour d'Appel de Port-au-Prince rendu entre les parties le quatre Août deux mille huit, Ordonne la confiscation des amendes déposées par Charles Beaulieu, Pérard Telfort, Frantz Noailles et Francky Cyrius, mais la restitution de celle consignées par **Franck Ciné** et Joseph Léon Paul.
Statuant au fond, dit qu'il a charge suffisantes contre le prévenu Charles Beaulieu d'avoir de mauvaise foi, fait un usage abusif des biens de la **SOCABANK** tant dans un but personnel que pour favoriser des associés et des tiers, en Conséquence, le renvoie par devant le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince siégeant en ses attributions correctionnelles, pour y être jugé comme auteur du délit prévu à l'article 32 du décret du 28 Août 1960 régissant le fonctionnement des Sociétés Anonymes et puni par l'article 337 Code Pénal, dit au contraire qu'aucune charge et aucun indice n'ont été relevés contre les sieurs **Franck Ciné**, Patrick Poitevien, Claudel Joseph Gehy, Patrick Vieux, Joseph Surpris Saint Louis, Harold Cadet, Joseph Léon Paul, marie Guerrie René Boucard, Frantz Noailles, Harry Pétion, Francky Cyrius, Lesly Lacombe, Charles Irénée Altidor, Telfort Pérard et Alain Meslet ; qu'il n'y a pas lieu à suivre contre eux en conséquences, les renvoie hors des liens de toute prévention ; Ordonne qu'ils soient tous mis en liberté s'ils sont détenus, et s'ils ne sont retenus pour autre cause ; Confirme la décision de mise hors de cause déjà prise par la Cour d'Appel de Port-au-Prince en faveur des nommés Lesly Péan, Franck Ressources, Georges Racine et Gilbert Dauphin, Ordonne qu'à la diligence du Commissaire près cette Cour, le présent arrêt soit transmis au Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince pour les suites nécessaires._

AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, George Moise, Vice-Président, Rénold Jean Baptiste Pierre, Henri Michel Augustin, Jean Medtzgher Theodore et Bien Aimé Jean, Juges à l'audience Ordinaire et Publique du mercredi huit juillet deux mille neuf en présence de Monsieur Kesner Michel Thermesi, Substitut du Commissaire du Gouvernement près cette Cour, avec l'assistance du citoyen Antoine Moise, Greffier du siège._

Il est ordonné, etc… ,etc …
En foi de quoi, etc.… ,etc …

Port-au-Prince, le 1er Septembre 2017.

Pour ordre de publication

Me. Mario Beauvoir, avocat
Et l'un des mandataires du citoyen
Franck Ciné

Port-au-Prince, le 04 Septembre 2017

AU
Directeur de la D.G.I
Monsieur Miradin Morlan
En ses bureaux._
Réf. : Dossier du citoyen
Franck Ciné

Monsieur le directeur,
Les avocats du sieur **Franck Ciné** dont les biens, à la faveur d'une circonstance toute particulière, ont été mis sous séquestre, mesure provisoire et conservatoire qui a été prise par la juridiction des Référés du T.P.I de Port-au-Prince laquelle ayant fait de la D.G.I le gardien attitré et privilégié de ceux-là, vous salue au nom de la patrie bien-aimée !
Dans la même veine, il vous rappelle que le plus grand Tribunal haïtien vient de se prononcer souverainement en faveur de leur client ; décision qui vous a été régulièrement notifiée ce, à telles fins que de droit !
Ils n'en ont fait aucun doute que celle-là s'inspirait d'un arrêt de principe rendu par la Cour de Cassation de la République sous la date du 4 Mars 1912 le prescrivant toutes les fois qu'il y a litige i.e contestation sur la propriété ou la possession et péril quelconque pour le droit et les intérêts de l'une des parties …
Qu'ainsi, l'obligation de veiller sur les intérêts de ce dernier qui vous a été légalement confiés, puis de les administrer comme il aurait dû le faire lui-même, touche à sa fin !
Aussi, vous ont-ils demandé de prendre les toutes dernières mesures qui s'imposent en vue de vous en décharger purement et simplement._
Dans cette attente, ils vous prient de croire en leur parfaite considération et leur entier dévouement à rétablir leur client dans ses droits et privilèges lui ayant été provisoirement et circonstanciellement privés ou ôtés._

Civilités :

Me. Ernst Chéry, av.

Me. Mario Beauvoir
Avocat et mandataire spécial

Avocat et mandataire spécial

Port-au-Prince, le 14 Septembre 2017

A
La Directrice générale de la BNC
Angeline Renée Dominique
En ses bureaux._

Réf. : Dossier de
Franck Ciné
V/S
L'Etat haïtien

Madame,
Le cabinet d'avocats régulièrement mandaté et constitué par le citoyen **Franck Ciné**, vous salue patriotiquement.
Dans la même veine, il vous informe, enfin, que le plus grand Tribunal haïtien, la Cour de Cassation da la République dans un arrêt de principe vient de mettre soudainement fin aux suspens et toutes les spéculations relatives à la situation juridique des biens et des fruits de travail de cet homme pragmatique et grand visionnaire de la fin du XXe siècle, objet de persécutions et ennuis politiques « Politiciens à l'haïtienne » !
Pour votre entière édification, une copie de la décision dont s'agit vous est annexée à la présente ! Car, lors d'un constat effectué avec l'appareil judiciaire de Pétion-ville au début même de ce mois en son complexe situé à Laboule 10, les actuels occupants font dire au Juge verbalisateur qu'ils sont dans les lieux à titre de locataires régulières et dont vous êtes la locateure.
Conséquemment, sans être intéressé à connaître le fond ou le bienfondé d'une pareille initiative vous étant propre à moins que vous en subissiez un quelconque préjudice ; le dit cabinet vous prie d'en prendre acte et de rénoncer à votre intention ou initiative première tout en disposant à l'avocat – signataire et ès-qualités ce que vous avez perçu de ces dits immeubles revenant de plein droit à monsieur **Franck Ciné** lors de son empêchement calculé et préfabriqué._

Saluts et respects._

Me. Mario Beauvoir
Avocat

Me. Ernst Chéry
Avocat

Port-au-Prince, le 14 Septembre 2017

AU
Président de la République
Son excellence Jovenel Moïse
En ses bureaux._
(Palais National)

Réf. : Dossier
Du citoyen Franck Ciné
V/S
L'Etat haïtien

Excellence,
Permettez-nous de vous féliciter pour cette haute fonction que vous occupez au sein de l'administration du pays : être chef d'Etat parmi tant d'aspirants et concurrents, est un privilège divin !

Le pouvoir vient d'en haut ! Dieu vous a placé en tête de cette nation pour son bien-être et, soyez-en sûr car c'est Biblique… ! Puisse-t-il vous venir en aide et guider vos pas constamment !

Excellence, Les nouveaux cabinets d'avocats et mandataires spéciaux du compatriote **Franck Ciné**, le malaimé, mal vu et maltraité par certains politiciens à courte vision, qui pour le malheur de la nation, s'étaient hissés en première loge, obstruant même l'avenir de la Magistrature Suprême de l'Etat ; et dans leur bassesse écœurante et minable, voulant et désirant édenter ce dernier, l'avaient attaqué même dans sa dignité d'homme en s'emparant de sa compagne à l'instar du Roi David tombé sous la charme de Batchéba, et pour la conquérir fit tuer urie, son mari, et le dépouilla de tous ses biens ! Et, pour masquer l'évidence, ils firent circuler que certaines des institutions dont ce dernier était P.D.G, et grand actionnaire, auraient été au bord de la faillite ; et pour comble d'absurdité et de méchanceté au superlatif, aidés de certains experts qui chevauchaient l'animal avec la face tournée vers sa croupe pour mieux cacher la vérité et le livrer entre les mains des impies : ils ont fait état de faillite frauduleuse ! En politique c'est mauvais, car si le roi **Gill de Retz** dans ses derniers jours avait écouté les conseils de fou, il n'aurait pas invoqué le diable ni commettre des crimes à la recherche de l'or inutilement.
Dans cette tragi-comédie, Excellence, l'ignorance s'est manifestée à son plus haut niveau … Ils s'y sont dit à l'envi de se procurer de la richesse et de la fortune dans la puanteur du déshonneur et l'immoralité la plus blessante et offensante que **Franck Ciné** devait être enchaîné ; et avec les moyens d'Etat et la mainmise sur la quasi-totalité du système judiciaire ; ils avaient réussi ce coup d'essai devenu un véritable coup de Maître ; et par le biais de la D.G.I, ils se sont mis à ruiner leur prisonnier dont le plus grand péché commis ait été le choix éclairé, nuancé, sensé et balancé d'une digne et séduisante compagne ; et qu'il fallait même imiter le roi Achab dans l'exécution du plan Machiavélique de sa femme Délila pour y parvenir, oubliant probablement que la volonté d'accaparer ne confère pas le pouvoir d'accaparer !
Excellence, ces hommes et femmes d'Etat oublient souvent qu'à ce niveau, qu'on ne peut prendre des décisions marquées par l'ignorance, la méchanceté, la mauvaise foi de certains conseillers en quête de rayonnement en vue de pénaliser un concitoyen fût-ce même sa conception ou son appartenance politique ; ceux-là qui avaient ainsi agi à l'égard de ce rude travailleur, compatriote consommé, un entrepreneur de grande vision, ont fait du mal à ce pays qui est déjà à la traîné de tous les pays du monde, et que beaucoup d'haïtiens fulminent déjà dans leur subconscient un autre drapeau tellement que celui est mutilé par beaucoup d'autres pays du monde à cause de décisions irréfléchies prises par ceux-là qui nous gouvernent ; qui pis est, parfois guidées par des intérêts mesquins ; on est allé jusqu'à un certain niveau instrumenter la justice en s'en servant pour enfermer à double tour la porte de la prison politique de **Franck Ciné** et jeter au fond de la mer les clefs de sa cellule !
Heureusement et fort heureusement, toujours est-il la défaite du droit est toujours provisoire ! La cour de Cassation, le dernier rempart, s'écartant de toutes manœuvres politiciennes, prenant son courage à deux bras en se transcendant pour rendre un arrêt de principe, splendide et éloquent mettant fin aux persécutions, nuisances et calamités de ce citoyen dont les biens ont été mis pour la plupart, sous séquestre, et d'autres accaparés par certains grands serviteurs d'un système de gouvernement corrompu et pourri jusqu'à sa moelle épinière précédant le régime de régime de votre digne prédécesseur !
Excellence, les avocats et mandataires de ce digne fils de la patrie, persécuté, ruiné, humilité et déshumanisé à la faveur d'une rivalité indécente et minable, se sont retranchés derrière la Constitution haïtienne (en ses articles 136 et 36) faisant de vous l'actuel premier citoyen de la nation, garant de toutes les institutions étatiques, prônant le respect des droits et libertés individuelles, reprenant l'épineuse question de droit de propriété assorti de toute convoitise passionnée et démesurée ; pour vous demander en toute humilité et ce, au nom de la patrie bien-aimée de supporter sans réserve aucune le strict respect de cette décision de justice rendue par notre Cour Suprême en facilitant le compatriote **Franck Ciné** à récupérer ses biens en quelques mains qu'ils se sont retrouvés actuellement

Veuillez croire, Excellence en l'expression de notre parfaite considération et en notre reconnaissance éternelle._

Me. Mario Beauvoir
Avocat

Me. Ernst Chéry
Avocat

L'an deux mille dix-sept (2017) et le _____ Septembre ;

A la requête du sieur **Franck Ciné**, propriétaire, demeurant aux USA, domicilié à Port-au-Prince, identifié au Nif. **003-177-449-1**, ayant pour avocats Mes. **Mario BEAUVOIR, Noé MORANCY, Jean Ernst CHERY** et **Lerès JEAN BAPTISTE** respectivement des Barreaux de Port-au-Prince, de la Croix-des-Bouquets, Mirebalais et de Hinche tous dument identifiés, patentés et imposés aux numéros : 003-285-836-1, 10607025139, 10611007229, 003-026-475-0, 10607023196, 10607023195, 003-107-540-2, 003-107-540-2, 63723-0, 023840 et 001-850-723-6, 023849ww, 63732-0, avec élection de domicilie en leur cabinet respectif Bois-Verna No. 49B ci-devant Ave. Lamartinière puis à la rue de la Réunion au No. 33 (Building Kelly).

J'ai, _____ , huissier immatriculé au greffe de la Cour de Cassation de la République, y demeurant et domicilié, identifié au Nif. _____, soussigné, signifié, donné et laissé copie à la dame **Angeline Renée Dominique**, demeurant et domiciliée à Port-au-Prince, en son domicile où étant et parlant à _____ qui a reçu ma copie ; **ainsi déclaré** :
De la grosse en forme exécutoire d'un arrêt rendu par la Cour de Cassation de la République sous la date du dix-huit Juillet deux mille neuf (18/07/2009) entre les parties ; laquelle décision de justice se résume en ces termes clairs, concis et non équivoques dont une copie intégrale y est annexée ce, à telles fins que de droit._
Afin qu'elle n'en prétexte cause d'ignorance, je lui ai laissé copie de mon présent exploit ainsi que celle de l'arrêt de la Cour de Cassation sus-parlé. Dont acte. Le coût est de cinq cents gourdes (**500.00 gdes**), simple droit d'huissier. Y est apposé le Timbre spécial « **Justice Pour Tous** » requis par la loi tant sur copie que sur l'original._

Huissier

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 8

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you

We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.

We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO
To schedule a home visit
Call us at 347-952-4417
Or visit us at
www.doctorontheg p.com

Queens Village Primary medical Care
92-04 Springfield Blvd
Queens Village, NY
Phone: 718-465-3040 Fax:718-464-9063
Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG
American Board of Internal Medicin
Certification in Geriatrics

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 9

LA GUERRE CONTRE LA CORRUPTION DÉCLENCHÉE, SÉLECTIVEMENT !

Des comptables du ministère de l'Intérieur menottés...

Mais d'autres fonctionnaires proches de la présidence impliqués dans la corruption courent encore...

Suite de la page 1

gouvernement : « *Corruption ! Corruption ! Corruption ! Corruption ! Corruption !* »

Aviol Fleurant n'est pas encore sorti de l'auberge.

En effet, bien que M. Daméus se soit gardé de signaler les noms des fonctionnaires qui ont été ramenés au Parquet, suite à une descente des lieux au ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, il n'a pas négligé de faire un battage publicitaire en se présentant à une station de la capitale, dans le but d'informer le public de cette action d'éclat. Mais en se gardant de citer des noms, il serait plus facile, une fois ce tumulte terminé, de reléguer aux oubliettes le dossier du scandale qui vient d'éclater à ce ministère. Histoire de protéger d'autres amis du président qui seraient également impliqués dans le scandale du ministère de l'Intérieur et de la Défense.

Des arrestations déclenchées par des chèques détournés

Les histoires de corruption dans les différentes institutions de l'État, sous l'administration Moïse-Lafontant, étant devenues monnaie courante, sans que les personnes impliquées dans de telles activités ne soient inquiétées, il est aisé de comprendre pourquoi cette pratique tend à se répéter de manière régulière dans les différentes institutions de l'Etat. C'est sans doute pour couper court aux critiques adressées à l'équipe au pouvoir que Daméus a jugé nécessaire de faire un tel tapage avec ces deux dernières arrestations.

On affirme que celles-ci s'expliquent par le détournement, à ce ministère, d'un chèque identifié par le même numéro qui a été encaissé pour deux montants différents: un pour 50 000 gourdes, qui représentent USD 769,23 $); et l'autre pour 3 150 000,00 (soit USD 48 461,53). Le chèque en question était destiné au CASEC du Haut Maribahoux, dans la commune de Wanaminthe.

Dans le quotidien *Le Nouvelliste*, édition du 24 octobre 2017, le journalise investigateur Roberson Alphonse a rapporté qu'un autre chèque immatriculé au numéro 65159 a été encaissé, avant même d'avoir été mis en circulation. Pour un montant de 1 215 000,00 (ou bien USD 18 629,30, le chèque a été encaissé le 29 septembre 2017.

Valse de millions également à l'OFATMA

En ce qui concerne les opérations de détournement de fonds, les fonctionnaires de l'OFATMA (Office d'assurance accidents du travail, maladie et maternité) ne se laissent pas damer le pion par leurs collègues du ministère de l'Intérieur et de la Défense nationale.

En effet, neuf chèques de cette dernière institution ont été subtilisés, dont sept ont été déjà en encaissés, éveillant le soupçon des dirigeants. Ces sept chèque représentent un total de 750 000 000,00 gourdes. Converties en monnaie américaine, elles représentent 11 538,46 $.

Max Rudolph Saint-Albin, est-il au-dessus de tout soupçon

Dans la mesure où le commissaire du gouvernement reste muet sur les détournements de fonds perpétrés à l'OFATMA, faut-il croire qu'il existe un montant qui porte le chef du Parquet à mobiliser ses troupes, comme il l'a fait, aujourd'hui même, contre les racketteurs opérant au ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales ?

L'ex-ministre du Travail et des Affaires sociales est capable de provoquer un plus gros scandale.

À la lumière de l'action rapide menée par le commissaire du gouvernement, ne doit-on pas poser des question concernant d'autres cas de corruption qui ont secoué l'administration tèt kale deuxième version ?

Clamé Ocnam Daméus, pas d'excès de zèle, la campagne n'est pas encore lancee...

En effet, après le brouhaha initial soulevé par l'affaire de «*kit scolaire* », c'est le calme plat. Le ministre du Travail et des Affaires sociales, Roosevelt Bellevue, a été montré la porte, alors que le principal concerné dans cette affaire est un proche ami du président qui avait financé sa campagne électorale. Pourtant il n'a pas été le moindrement inquiété pour le rôle qu'il a joué dans cette conspiration dans laquelle il s'était présenté pour alter ego du président Jovenel Moïse.

Il faut également signaler que le ministre de la Planification et de la Coopération externe, Aviol Fleurant, dont le nom était aussi associé à l'affaire des « *kits scolaires* », continue de vaquer à son bureau, toujours comme ministre de la Planification et de la Coopération externe. Non seulement il n'a pas été inquiété, il avait été choisi pour faire partie de la délégation qui a accompagné le président Moïse, à l'occasion de sa participation à l'Assemblée générale des Nations Unies, au mois de septembre.

On a constaté que tout le tintamarre orchestré autour du scandale des « *kits scolaires* », au cours duquel était annoncée la poursuite en justice de l'ancien titulaire des Affaires sociale, a débouché sur le néant. L'ex-ministre du Travail et des Affaires sociales n'a pas semblé avoir essuyé la colère de l'administration Moïse-Lafontant. Cela est bien curieux, surtout que le Premier ministre Lafontant avait indiqué que l'action publique serait mise en branle contre Bellevue.

Dans les milieux informés proches du Palais national, on laisse entendre qu'il a été décidé de « *laisser Roosevelt Bellevue en paix* » pour éviter d'ouvrir une boîte de Pandore. Car, dans l'entourage de Nèg Bannan nan, on craint qu'une poursuite contre Roosevelt Bellevue serait de nature à provoquer l'ouverture de dossiers embarrassants contre des hommes proches de Jovenel Moïse.

Après tout, le commissaire du gouvernement ne peut, de par lui-même, lancer une campagne contre la corruption. Il doit éviter toute action qui pourrait éclabousser les proches du Palais, surtout des hommes et femmes qui ont financé sa campagne. Au bout du compte, Clamé Ocname Daméus doit limiter ses actions à coincer uniquement le menu fretin et à s'éloigner des amis du président.

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 10

ÉDITORIAL

La vérité sera-t-elle révélée sur l'usage des millions extraits du fonds PetroCaribe ?

Au niveau de la Commission éthique et anti-corruption du Sénat, on laisse croire que le rapport de l'enquête visant à approfondir les conclusions de celle préparée par la Commission dirigée par le sénateur Youri Latortue, est fin prête. Mais pour des raisons non élucidées, elle ne sera rendue publique que dans deux semaines. Serait-ce aller trop vite en besogne de conclure à une nouvelle stratégie pour bafouer l'opinion publique et permettre à ceux responsables de la dilapidation, sinon du détournement de quelque USD 3 milliards $ de la caisse publique, de continuer de courir les rues avec impunité, désormais assurés qu'ils n'auront jamais à rendre compte de leurs forfaits ? Les signes sont là qui autorisent cette démoralisante prédiction.

Bien que la première enquête sur l'utilisation des milliards générés par le pétrole vénézuélien, menée par la Commission éthique et anti-corruption du Senat piloté par le président de l'institution, le sénateur Youri Latortue, ait identifié les corrupteurs et les corrompus, elle n'avait pas eu la vertu de favoriser la mise en branle de l'action publique contre les responsables de telles dérives. Car ceux qui, au Sénat de la République, ont été élus puis ont prêté serment de défendre les intérêts du peuple, avaient trahi leur serment, en se désolidarisant des conclusions apportées par Latortue et ses co-commissaires. Il n'était un secret pour personne que des hauts fonctionnaires de l'État, dont des anciens chefs d'État, des ex-Premier ministres, ex-ministres et consorts, à l'origine de la dilapidation du fonds Petro-Caribe, avaient mobilisé les grands moyens pour faire échec à l'enquête de la première Commission Latortue. Les sénateurs pro-corruption s'étaient faits complices des criminels. Le peuple haïtien s'est retrouvé doublement victime de ses élus. Puisque, après le détournement de centaines de millions de dollars des ressources créées par le brut vénézuélien, il voit les millions escamotés servir au financement de l'œuvre d'obstacle à la Commission éthique et anti-corruption de la Chambre haute.

À voir Youri Latortue et ses co-commissaires au travail, dans le cadre de l'enquête sur l'utilisation des fonds accumulés par la vente sur le marché local du pétrole importé du Venezuela, le pays tout entier, et le monde avec lui en observation, se sont rendu compte qu'Haïti est bel et bien pris en otage par la corruption évoluant à tous les niveaux de l'administration publique. Aussi tous les espoirs étaient-ils investis dans la nouvelle Commission dirigée par le sénateur Evalière Beauplan en vue de faire le jour sur le secret de Polichinelle que constitue le détournement des USD 3 milliards $ du fonds PetroCaribe. Mais c'était négliger de prendre en compte la détermination des hommes et femmes impliqués dans cette vaste conspiration de vol systématique de l'État à se donner les moyens de leur politique d'obstacle à la recherche de la vérité.

En effet, comme la Commission Latortue avant celle qu'il pilote, Evalière Beauplan s'est retrouvé constamment dans l'œil d'un ouragan entretenu encore par les hauts fonctionnaires ayant eu la responsabilité de décider de la manière dont s'effectue le décaissement du fonds PetroCaribe, pour se protéger contre l'action judiciaire qu'ils méritent, et qui les attend éventuellement. Une fois de plus, les millions volés au peuple haïtien continuent d'être mis à profit pour empêcher que la lumière soit faite sur leur usage et que se confirme le rôle joué par les acteurs dans cette vaste entreprise criminelle menée contre l'État.

Maintenant que la Commission Beauplan se déclare prête à rendre public le résultat de son enquête, les rumeurs circulant autour de cette phase de l'enquête ne semblent donner aucun espoir qu'on soit plus proche de la vérité qu'on ne l'était après la publication de l'enquête qu'avaient menée Latortue et son équipe. Car les forces pro-corruption sont encore au travail, les millions volés aussi. D'un côté, un vrai battage se fait autour de soi-disant crimes financiers perpétrés par Beauplan lui-même, de toute évidence destiné à décrédibiliser l'œuvre accomplie par sa Commission. De l'autre côté, tous les sacrifices sont consentis pour satisfaire les exigences en matière de rémunérations (disons mieux pots de vin) aux acteurs appelés à mobiliser l'action publique contre les fonctionnaires malhonnêtes qui sont déjà publiquement identifiés.

Pour l'instant, ceux qui, avec enthousiasme, surtout au niveau des média, s'attendaient à prendre connaissance des résultats de l'enquête, ont été accueillis par l'avis d'attendre jusqu'à la quinzaine. Le public s'est contenté d'entendre seulement ce qu'on pourrait appeler des boutades de la part des conseillers : l'impartialité et le professionnalisme qui caractérisent leur travail et la mise à l'écart de la politique dans le traitement des dossiers.

En attendant la séance spéciale annoncée pour le 15 novembre, quand des copies du rapport seront distribuées aux sénateurs, le public s'emploie à retourner dans sa tête les phrases suivantes lancées par les sénateurs enquêteurs : « *Toutes les personnes épinglées dans la rapport Latortue y sont maintenues* », indiquant du même coup que d'autres sont ajoutées à la liste. Ou encore la demande faite par le sénateur Antonio Cheramy (Don Kato) pour que tous les « *vagabonds* » soient arrêtés.

Certes, à part ces bribes lancées comme des miettes, sans doute pour émousser la curiosité des journalistes présents, le pays doit attendre jusqu'au 15 novembre pour en savoir davantage de cette dernière enquête. Mais le sénateur Beauplan n'a pas voulu attendre jusqu'à cette date pour avancer cette mise en garde : «*Personne ne peut assimiler notre travail à une classe, à une idéologie. C'est un document professionnel* ».

Le pays tout entier est dans l'attente de ce document devant établir la responsabilité des uns et des autres dans la dilapidation des fonds PetroCaribe. Les responsables de ce brigandage sont quasiment connus de tous. Reste maintenant à savoir si le rapport tant attendu saura fournir à la justice les pistes nécessaires pour lancer des poursuites contre des hauts fonctionnaires de l'État. On se demande si avec un président en fonction se trouvant sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, la justice haïtienne aura les coudées franches pour prendre une telle initiative contre les dilapidateurs du fonds PetroCaribe ? En tout cas, nonobstant les affectations, les injures, la campagne médiatique contre l'enquête, ou les sommes mirobolantes dépensées pour étouffer la vérité, si les criminels sont identifiés au-delà d'aucun doute, Evalière Beauplan et ses collègues commissaires auront fait œuvre qui vaille pour la nation.

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gaye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haiti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 11

EDITORIAL

Can we expect the truth to be revealed about the use of the millions extracted from the PetroCaribe Fund?

According to members of the Ethics and Anti-Corruption Committee of the Senate, the report of their inquiry into the shenanigans surrounding the PetroCaribe Fund is ready. As explained, their action aimed at deepening the conclusions of the report previously prepared by the Commission headed by Senator Youri Latortue. However, for unspecified reasons, its publication is delayed for two weeks. Would it be too quick to assume that this delay is yet another strategy to flout public opinion and allow those responsible for squandering the funds — if not embezzling some $3 billion — to get off the hook? As it is, those accused of wrongdoing go freely about their business with complete impunity. Depending on what happens with this investigation, they may be insured that they will never have to account for their crimes. In fact, there are signs indicating that this demoralizing prediction isn't farfetched.

As is well known, the first Senate investigation into the use of the billions generated from petroleum products imported from Venezuela had identified the corruptors and the corrupted. Mind you, it was Senator Youri Latortue, the current president of the Senate, who then led the Senate Ethics and Anti-Corruption Commission. Nonetheless, he had no power to push for setting in motion the wheels of Justice against those responsible for these flagrant abuses. Very simple, those in the Senate, elected by the people and sworn to defend their interests, had betrayed their oath. They dissociated themselves from the conclusions reached by Latortue and his co-commissioners in the previous report. What happened was an open secret. Senior State officials, former Presidents and Prime Ministers, ex-Ministers and others involved in the squandering of the Petro-Caribe Fund had mobilized drastic means to defeat the investigation of the first Latortue Commission. The pro-corruption Senators became accomplices of the criminals. The Haitian people were doubly victimized by their elected representatives. Firstly, hundreds of millions collected from Venezuelan fuel were diverted, depriving the people of resources that were to be used for their wellbeing. Secondly, some of the stolen funds were used to finance the campaign to obstruct the work of the Ethics and Anti-Corruption Commission of the Upper House.

Having observed how Senator Youri Latortue and his co-commissioners were sabotaged in their investigation of the use of funds of the PetroCaribe Fund, the whole country and major world capitals came to realize that Haiti is effectively a hostage of corruption at all levels of public administration. Meanwhile, great hope is pinned on the new investigative Commission led by Senator Evalière Beauplan. The public expects that it will shed more light on the daring embezzlement of $3 billion from the Fund. But most people fail to understand the determination of the men and women involved in this vast conspiracy. Systematic as they are in carrying out their theft of State funds, they also give themselves all the means necessary to succeed in their policy of thwarting the search for the truth.

Indeed, not unlike the Latortue Commission before the current one led by Evalière Beauplan, the latter finds himself constantly in the eye of a hurricane. He's going against strong winds, fanned by senior officials who were responsible for disbursing the spoils of the PetroCaribe Fund in such a way to protect themselves against legal actions that they deserve. One way or the other, eventually they will be caught. Once again, the millions stolen from the Haitian people are being used to prevent light from being shed on the truth, which would reveal the role played by various actors in this vast criminal enterprise against the State.

Now that the Beauplan Commission is ready to release the results of its investigation, rumors are circulating giving no hope that we are any closer to the truth than we were after the publication of the report of the Latortue team. Because pro-corruption forces are still at work with their stolen millions. On the one hand, Beauplan is being trashed, accused of so-called financial crimes himself in an obvious campaign to discredit him and the work of his Commission. On the other hand, sacrifices are made to satisfy the demands for remuneration — actually bribes — by individuals responsible to mobilize public action against dishonest civil servants who are already publicly identified.

Those who, enthusiastically, awaited the results of the investigation, especially in the media,

were greeted by the announcement that they must wait another fortnight. The public must be satisfied with quips from the Senators who emphasized their impartiality and professionalism in doing their work, how they sidestepped politics in handling various cases.

Meanwhile, a special session is announced for November 15, when copies of the report will be distributed to Senators. As for the general public, they can mull over the following statement from the investigative Senators: *"All the people identified in the Latortue report are still maintained,"* while indicating that others have been added. There's also the request made by Senator Antonio Cheramy (Don Kato) for the arrest of *"all the criminals."*

Such scraps of information are thrown like crumbs, probably to dull the curiosity of the journalists. Hopefully, on November 15 we'll learn more about the investigation. But Senator Beauplan felt it important to reassure all by saying: *"No one can equate our work with a class or an ideology. It's a professional document."*

Needless to say, the whole country is waiting for this document to establish responsibility for all involved in the squandering of the PetroCaribe Fund. Almost all the perpetrators of this crime are known. Thus, all are waiting with baited breath, hoping that the long-awaited report will provide the courts with the necessary leads to launch proceedings against senior State officials. Considering that the current president of the country is under indictment for money laundering, one wonders what will happen in the end. Will Haitian justice be free to take appropriate action against those who stole millions from the PetroCaribe Fund? Notwithstanding the posturing, the insults, the media campaign against the investigation, or the fabulous sums spent to stifle the truth, if the criminals are identified beyond any doubt, Evalière Beauplan and his fellow commissioners will have done a job worthy of the nation.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 12

IN MEMORIAM

Hommage à un être cher : Hilaro Beauzil (Papi Roro)

Par Rosie Bourget

Cela va sans dire, les funérailles marquent une séparation, mais au cœur de cette cérémonie, l'hommage à une place de choix. C'est à la fois l'occasion de célébrer la vie de la personne décédée et de la laisser partir. Cependant, transcrire son émotion et ses égards en mots se traduit parfois par une page blanche.

Cela explique pourquoi certaines personnes hésitent à faire un hommage. Elles ressentent une grande responsabilité, tout en ayant à vivre leurs propres émotions, qui incluent autant la nervosité que la tristesse. Malgré cela, la valeur des hommages ne peut pas être sous-estimée. Elle offre à celui ou celle qui le prononce une occasion de présenter dans ses propres mots une personne qui fut importante, tout en ramenant son souvenir dans l'esprit des personnes présentes.

Un hommage réussi peut nous émouvoir aux larmes, mais il contribue aussi à nous apaiser. Il nous amène à comprendre que faire face aux pertes ne signifie pas d'oublier la personne qui nous quitte, mais de vivre avec le souvenir de ce qu'elle nous a apporté.

Comment décrire Hilaro Beauzil (Papi Roro) ?

Qui était-il ? Quelle est son origine familiale ? Comment était-il utile à l'humanité ? Quels sont les moments majeurs dans sa jeunesse, sa vie adulte ou sa vieillesse, au travail, dans les loisirs, à la maison, seul ou avec d'autres ? Quels sont les points forts de l'histoire de sa vie ? Quels étaient ses talents ? Ces détails vont éclairer vos lanternes à propos de ses caractéristiques, espérant que mes lecteurs pourront capter l'essence de sa personne et ce qui le rend spécial pour certains, moi-même y comprise.

Les points forts de l'histoire de sa vie

Décédé le 12 octobre 2017, à l'âge de 83 ans, Hilaro Beauzil est né à Santiago, Cuba, le 27 juillet 1934. Il était le fils d'Hiram Beauzil et de sa femme, Fevriette Clergé. Il grandit aux Cayes, Haïti, où il acheva ses études primaires et secondaires chez les Frères Guerrier. Il était connu comme un étudiant brillant et prometteur.

Rentré à Port-au-Prince, il débuta ses études universitaires en droit. Plus tard il étudia la pédagogie, puis il travaillait comme professeur de mathématiques au Centre d'études secondaires. Il a été recruté pour enseigner le même sujet au Congo Belge, en Afrique centrale, où il prouva sa compétence pendant plusieurs années. Rentré aux États-Unis d'Amérique, il a travaillé au Navy Yard Shipping Company à New York (Brooklyn). En Floride, il s'est donné à l'éducation à North Side Elementary School, à Fort Lauderdale, jusqu'à sa retraite en 2005.

Hilaro Brauzil fut le père de sept (7) enfants, dont : Paul, Pierre Michel, Marie Alberte, Yves Kristoff, Gessy, Nancy et Danielle. Il fut aussi plusieurs fois grand-père. Il leur a inculpé les sens de l'étude et de la dignité personnelle. Il était apprécié par de nombreux amis et collègues qui se souviennent de sa fraternité, de sa générosité et de son soutien, en cas de besoin. Bien qu'Hilaro ait été une personne aimée de tous, il a su garder une vie solitaire.

Qu'est-ce qui lui donnait le plus de plaisir ? À quel moment était-il le plus heureux ?

Papi Roro fut un amant des musiques classiques et religieuses. Il avait une passion pour le voyage. Son jeu favori était

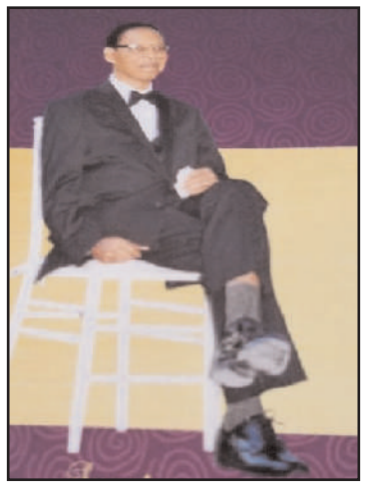

Hilaro Beauzil.

l'échec et il prenait plaisir à jouer avec les élèves de North Side Elementary School et un partenaire électronique. Il aimait lire les journaux, écouter les nouvelles d'Haïti et d'ailleurs, en sus de savourer les débats politiques avec les amis.

Qu'ai-je vécu avec Papi Roro ? Qui était-il pour moi ?

Il m'est difficile en ce moment de tristesse d'inspirer de mots convenables pour illustrer le rôle qu'Hilaro Beauzil (Papi Roro pour les intimes) a joué dans ma vie et celle de ma famille. Il n'était pas seulement un collègue de travail, mais aussi un père adoptif, un conseiller (dans tous les sens) qui était toujours disponible pour écouter mes doléances, un tuteur de mathématique pour mes enfants et moi-même. Il était toujours présent, dans les bons comme dans les mauvais moments, 24 heures par jour, 7 jours sur 7, pendant plus de 18 ans. Dans les cérémonies de mes remises de diplôme, c'est lui qui m'accompagnait toujours, non seulement pour m'encourager, mais aussi pour applaudir mes efforts. J'ai découvert en Hilaro Beauzil un homme de class, une personne charmante et polie au superlatif absolu ; un homme doté d'une gentillesse impeccable et d'une simplicité à nulle autre pareille. Il n'y pas de doute qu'avant de partir pour l'au-delà, Papi Roro a laissé ses empreintes dans la vie de tous ceux dont il a eu la chance de rencontrer sur son passage.

Les funérailles de Papi Roro ont été chantées le samedi 21 octobre 2017, à Holy Family Catholic Church de North Miami, en Floride. Je partage la peine de la famille du défunt en ces moments difficiles. Sachez qu'Hilaro Beauzil, par l'exemplarité de sa carrière, nous laisse le souvenir d'un homme intègre, respectueux, droit avec un grand cœur. Il était un collègue apprécié, chaque personne avec qui il a travaillé gardera de lui un souvenir impérissable. Je prie à sa famille et alliés ainsi que ses nombreux amis d'accepter mes sincères condoléances en cette douloureuse circonstance.

La perte de Papi Roro m'a mis au chaos

Lorsque l'on vit un deuil, les mots font souvent défaut pour décrire ce que l'on ressent. On peut se sentir isolé, submergé par ses émotions et surtout bien seul avec sa douleur. Mise à part mon feu père Morgane Bourget et mes deux sœurs cadettes Elourde et Chantale, de tous les départs que j'ai vécus dans ma vie, celui-là a été le plus difficile. Depuis le 12 octobre, je pense à Papi Roro à longueur de journée, et je remémore les meilleurs moments passés en sa compagnie durant ces 18 dernières années. Je ne saurais terminer ce panégyrique sans mentionner en toute honnêteté que s'il y a une personne sur cette planète qui a vraiment marqué mon existence, c'est Papi Roro. Je ne cesserai d'exprimer ma gratitude envers lui que lorsque je paierai, à mon tour, tribu à la nature. A tous ceux et celles qui avez un ange gardien dans votre entourage, prenez en soin et profitez de chaque moment. La vie est un cadeau précieux. C'est quand on nous l'enlève qu'on s'en rend vraiment compte. Que l'âme d'Hilaro Beauzil (Papi Roro) repose en paix dans sa dernière demeure, à Southern Memorial Park !

r_bourget@yahoo.com
MTS (Maîtrise en Travail social)

1 bdrm & studio apts for Rent
Located in Upper Darby, PA 19082
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or
610-342-5914

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « A Rose in Full Bloom », Istwa Kreyòl ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous… et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « Istwa Kreyòl » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel rbourget18@gmail.com ou r_bourget@yahoo.com.

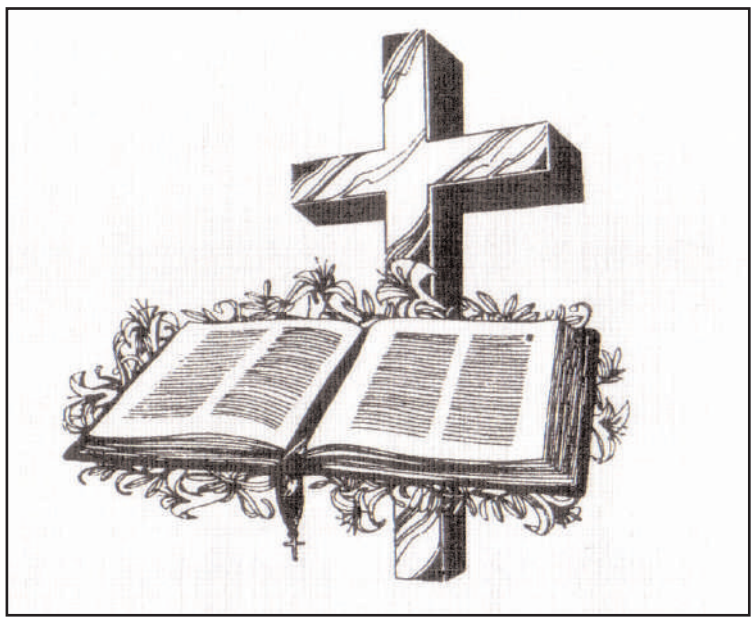

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 13

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 14

Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir

Au nom de la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti, je remercie les différentes organisations telles que le Haut-Commissariat des droits de l'homme des Nations Unies, la Fédération Internationale des ligues des droits humains de nous offrir cette tribune du jour pour parler de notre devoir patriotique qu'est le travail de mémoire et surtout pour demander des actions concrètes et ponctuelles pour la réconciliation nationale.

Je m'appelle Marie-Marguerite Bouchereau Clérié, je suis la neuvième d'une famille de onze enfants et j'étais une enfant le 26 avril 1963 quand mon père avait disparu dans le coffre d'une voiture sous la dictature de François Duvalier. Ce jour-là ma mémoire des choses et des faits a pris corps. J'ai passé toute cette période de ma vie avec la peur au ventre. Peur des macoutes qui imposaient partout leurs lois, peur des hommes en uniforme qui braquaient constamment leurs armes sur tout et tous et peur sans fin de perdre ma mère, mon ultime socle qui vivait comme si, elle aussi, était en prison, se privant de tout, pour partager la souffrance de mon père dans l'attente de son retour. Malgré les neuvaines quotidiennes, et ce pendant des années, nous attendons encore de ses nouvelles.

Je ne suis ni historienne, ni sociologue, ni philosophe, ni juriste et encore moins experte en matière de devoir de mémoire. Je ne suis qu'une citoyenne ordinaire qui, par la force des choses, se retrouve profondément engagée dans ce travail de mémoire. Comme vous le savez sans doute, Haïti est l'un des pays où la mémoire s'est endormie et où les consciences sommeillent encore.

En 2013, en vue de commémorer le cinquantième anniversaire de la disparition de mon père le 26 avril 1963, je me suis retrouvée, sans l'avoir cherché, engagée dans le travail de mémoire. Dans son rapport sur « la justice transitionnelle une voie vers la réconciliation et la paix durable », le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique Centrale, définit quatre piliers de la Justice transitionnelle : le droit de savoir ; le droit à la justice ; le droit à la réparation, et le droit aux garanties de non répétition par l'avènement de réformes institutionnelles.

Dans cet ordre d'idée, et toujours selon le rapport des Nations Unies, le droit de savoir, premier pilier de la justice transitionnelle, se décline selon trois axes :

Le droit inaliénable à la vérité qui traduit le droit pour chaque peuple ou chaque personne de connaître la vérité sur les événements passés relatifs à la perpétration des crimes odieux. C'est aussi le droit de connaître la vérité sur les circonstances et les raisons qui ont conduit à la perpétration de ces crimes.

Le devoir de mémoire qui consiste en la connaissance par un peuple de l'histoire de son oppression. Une telle connaissance appartient à son patrimoine et comme telle doit être préservée par des mesures appropriées. Conserver les archives et les autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et contribuer à faire connaître ces violations est un devoir qui incombe à l'Etat. Le devoir de mémoire se veut alors une précaution utile permettant de se prémunir contre le développement postérieur de thèses négationnistes ou révisionnistes. Thèses qui semblent vouloir se développer dans notre pays. Il permet de préserver la mémoire collective de l'oubli.

Le droit de savoir des victimes : Le droit de savoir spécialement reconnu aux victimes, à leurs familles ou à leurs proches a été formulé en vue de leur permettre de connaître la vérité sur les circonstances dans lesquelles ont été commises les violations. En vertu de ce droit, en cas de décès ou de disparition, les familles et les proches doivent connaître le sort qui a été réservé à la victime. Le droit imprescriptible des victimes de savoir est reconnu indépendamment de toute action en justice.

Alors, Devoir de mémoire pour Haïti : Pourquoi ? Comment ? En quoi consiste la pratique du devoir de mémoire ? D'abord elle n'a rien à voir avec la revanche encore moins la vengeance. Le devoir de mémoire est une pratique de recherche historique pour la connaissance des faits dans leurs moindres détails : il faut établir qui a tué qui, où, quand, comment, pourquoi, pour une personne comme pour plusieurs millions ; il faut nommer les bourreaux et les juger si possible, pour qu'ils sachent que la société leur reproche leurs crimes. Il faut aussi célébrer les anges gardiens, ceux qui, au mépris de leurs propres vies, sont venus en aide à des victimes ou se sont interposés entre bourreaux et victimes. Il faut comprendre pourquoi c'est arrivé, quels mécanismes sociaux conduisent des êtres humains à sombrer dans la barbarie. Le devoir de mémoire est aussi une pratique de support aux survivants ; une reconnaissance importante de leurs souffrances passées et présentes. Ensuite, il faut éduquer, en permanence ; c'est une manière de forcer une société à voir et à reconnaître ses pires horreurs. Cette pratique du devoir de mémoire est une réplique à ceux qui, chez nous, en Haïti, auraient préféré que le silence étouffe tout ce passé. Car enfin, que nous demande-t-on ?

Oublier ? Mais comment peut-on oublier quand on nous a ôté l'affection d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un ami ? Comment peut-on oublier quand on nous a dépouillé de nos biens ? Comment peut-on oublier un viol ? des tortures ? des humiliations?

Pardonner ? Mais à qui pardonnerait-on ? Les faits ne sont pas officiellement reconnus et établis puisqu' aucune enquête n'a jamais abouti.

Se réconcilier ? Mais avec qui ? Personne n'est jamais passé à l'aveu et personne ne reconnaît avoir causé du tort à d'autres.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun bourreau de la dictature des Duvalier, ou des autres pouvoirs qui ont suivi, du Conseil National de Gouvernement à nos jours, en passant par Préval et Aristide, n'a jamais exprimé un regret, n'a jamais demandé qu'on lui pardonne quoique ce soit, n'a jamais reconnu aucun tort. Au contraire ! Ils se promènent dans la république comme si de rien n'était. Ils sont reçus partout où ils vont, comme si de rien n'était. Et c'est nous, les victimes, qui sommes culpabilisées, parce que nous refusons d'oublier. Parce qu'il n'y a pas de réconciliation possible avec des gens qui refusent de reconnaître leurs torts. A ce propos, comment expliquer et comment accepter l'hommage public rendu à Franck Romain par sa fille sans qu'aucune organisation de défense des droits humains ne monte au créneau. Quelle indécence ! Ce qui me permet aujourd'hui d'affirmer qu'il y a trois sortes d'enfants de tortionnaires. Ceux qui, affligés par la honte, demeurent dans le silence toute leur vie. Ceux qui, tels ces enfants de militaires argentins récemment ou ceux de nazis allemands dans les années 60 et 70, renient publiquement leurs parents et prennent le côté des victimes innocentes. Et puis, il y a la fille de Frank Romain qui vient d'inaugurer à elle seule un troisième genre : ceux qui sont fiers de leurs parents tortionnaires et le revendiquent haut et fort.

Là, nous sommes au-delà du déni ; il s'agit bien de fierté consciemment revendiquée. *«Mon père*, dit-elle*, est un modèle pour la nation».* Un modèle. Alors vite, que l'on enseigne dans les écoles à torturer comme Franck Romain, à tuer des civils comme Franck Romain, à achever comme Franck Romain, à fabriquer des orphelins comme Franck Romain, à voler et mentir comme Franck Romain. Un modèle pour la nation. C'est écrit noir sur blanc. Et il ne s'est trouvé aucun éditorialiste, aucun journaliste, aucun écrivain, aucune de ces plumes qui prétendent être les consciences de la nation pour condamner cela ou au moins s'en étonner. Sauf la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti. Dans quel état de décrépitude absolue sommes-nous tombés ? Ou peut-être ne sommes-nous jamais « tombés » mais est-ce bien là notre état permanent, notre culture, qui fait que la victime a tort et que le bourreau, puisqu'il est puissant, est encensé et jamais, jamais jugé. Sommes-nous cela, une société sans inhibitions ? Alors oui, dans cette situation d'absence totale de stigmatisation des assassins et d'impunité totale, Mme. Romain peut-elle épancher sa haine infinie des victimes et de leur souffrance. Quand donc parviendrons nous dans ce pays à identifier les bourreaux et les consorts sans peur ; à les nommer sans trembler ; à les localiser sans gêne ; à les stigmatiser sans culpabilité et à les juger sans tabous ?

Et c'est là l'importance du travail de mémoire que nous faisons : pour empêcher l'oubli ; pour dire la vérité ; pour dénoncer le déni ; pour former et instruire les générations futures pour que jamais, jamais, elles n'aient à connaître la violence d'état et la barbarie qu'elle entraîne.

À défaut d'oubli et de pardon, la société haïtienne offre aux bourreaux l'indifférence à la souffrance de l'autre, la banalisation du crime. C'est là sans doute le plus grand danger qui nous guette, en tant que pays, en tant que nation. L'indifférence à l'autre contribue à l'égoïsme et la banalisation du mal, encourage l'impunité.

La pratique du devoir de mémoire n'a, en fin de compte, qu'un seul et unique but : comprendre ce qui s'est passé pour que cela ne se reproduise plus jamais. On le voit, le devoir de mémoire est un long processus qui normalement devrait engager la nation entière et qui devrait contribuer à nous réapproprier toute notre histoire. Il va de soi que nous ne pouvons pas faire ce travail seuls. Cette recherche de la vérité pour la justice et la réconciliation est un appel à la conscience citoyenne. Jamais, plus jamais nous ne devons revivre ce cauchemar et toujours dans nos cœurs et dans nos villes, nous honorerons la mémoire de nos chers disparus, nos honorerons le sacrifice de nos héros et de nos martyrs.

Par ma voix, la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti, interpelle les autorités de l'État pour qu'elles aient le courage d'assumer enfin et pleinement les devoirs qui sont les leurs : conserver les archives et autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits humains ; reconnaître publiquement ces violences d'état ; contribuer à faire connaître ces violations et ces crimes odieux ; créer un climat propice à l'établissement d'une justice pour tous; ériger des sites mémorielles sur tout le territoire.

Le temps des beaux discours et des palabres infinis est arrivé. Il est temps de prendre en main notre destin ; il est temps de réconcilier la nation avec elle-même ; il est plus que temps d'en finir avec ce règne permanent de l'impunité. Il est temps que l'état joue son rôle et assume ses responsabilités. Le temps de l'action est arrivé pour une Haïti soudée autour de son histoire, de sa mémoire pour un bien meilleur avenir.

Marie-Marguerite B. Clérié
Présidente de la Fondation
Devoir de Mémoire-Haïti
Port- au- Prince / Haïti
Hôtel Oasis
27 septembre 2017

Devoir de Mémoire Haïti, Pétion-Ville, Haïti
(509) 4378-2056/ 3661-8013 *devoirdememoire-haiti@gmail.com*

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 15

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Euro divisibilité et subdivisibilité du Brexit

Par Dan Albertini

Entre (). Quand l'Asie s'intéresse à daho, est-ce da ho ou daho car, les extensions de ce nom de domaine ont grimpé à la bourse des fournisseurs du www. Fermons les ().

La déclaration de Thomas Jefferson (1776) est sans équivoque : « *Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation* ». On pourrait préciser ceci, dans le cadre effectif-ci : quand une monarchie périmée et pourrie est la tare pour l'identité imposée. La loi, la constitution de l'État pourri ne peut ni ne peuvent plus servir de prétexte pour imposer la matrice cosmétique dite internationale. La Catalogne n'a d'ailleurs demandé à quitter l'Europe. En fait, pourquoi avoir voté Kosovo-Albanie indépendant sur le dos de l'ex-Yougoslavie ? *Madrid est périmée.*

Il y a de cela si peu que je publiais '**le risque Catalan turque**' à la suite d'une information jugée sérieuse que nous avions reçue à la rédaction de *International Diplomat*. Ankara a géré dans la formule des agressions et de la manipulation, tandis que le principal intéressé attendait sa formule à l'image elle-même *ex aequo* du Brexit par référendum. C'est un fait aujourd'hui. Je n'ai voulu de position triomphaliste de ma chronique sur les relations sociétales globales en termes diplomatiques, ce serait mon erreur, même si la précision de l'agenda est éprouvée. Et alors, bien plus aisé de faire la logique *post mortem*. Le cri de base-solidaire, caporalisme en outre armé, dont fait preuve-là, le Canada est contre le Québec, ou ceux qui dans un autre sens soutiennent l'indépendance de la Palestine par rapport à Israël, vient de tomber en refusant le même droit à la Catalogne, à titre de souveraineté. De Taïwan par rapport à la Chine aussi. La France, si elle a peur de perdre tant en territoire-dit outremer, dont elle néglige développement économique et respect… depuis le temps esclavagiste à nos jours, n'aura rien compris de cette même Europe dont fait partie l'Allemagne qui a su perdre puis récupérer, la tête haute en sachant redresser ce que l'Etat occupant n'a su faire à même chez lui. Mieux, Londres a bien vu ce profil pour se décider à amorcer le Brexit, avec tant de risques qu'on lui prêtait. Londres est la parfaite excuse et la raison sociale idéale pour la Catalogne de se chercher autre horizon que les « *châteaux en Espagne* ». Mais l'affaire va et remonte plus loin et de plus en plus loin.

Effet boomerang, qui de cette marée basse n'a critiqué Chavez et Maduro. Rappelez-vous du Sommet-IA où Philippe d'Espagne disait à Hugo Chavez : « *por qué no te callas* », le faisant passer pour illuminé, tandis que *l'Ostie de sainteté est né d'hérésie forgée*. Oh quel extrémiste je suis, hélas non, le scandale n'est la mèche ni la source, l'Espagne a perdu les territoires outremer non par amour pour les peuples. Oh peuples, dis-je, la Catalogne forme-t-elle une nation distincte qui souffrait depuis …*bella,* il faudrait remonter depuis ce temps des peuples-Maya qui se refusaient à s'y soumettre. Au spectre esclavagiste. Mieux comprendre l'Espagne d'aujourd'hui. Si patrimoine il y a, il faudra mesurer la perte des peuples qui ont payé la fureur religieuse de cette même Espagne se disant aujourd'hui constitutionnelle par rapport à la Catalogne. L'Espagne perd une fois de plus la face dans son propre marasme et devra se dévoiler violemment cruelle si elle veut mater la rébellion, puisque c'est le terme de l'ignorance en vigueur, pour découvrir que le crime n'est payant *ad vitam aeternam*.

Il a été ainsi, dans ce contexte de manipulation internationale, dit à la Catalogne que plus d'une entreprise se retireraient en cas de. L'Espagne ne sera non plus viable et à plus forte raison que plus d'un se retirera aussi. La Catalogne, qui se retire, est une conséquence logique. Mais c'est le test du mensonge espagnol qui sera mis à jour. L'Espagne ne sait négocier, échec au roi. Échec et mat, *bye bye* ONU, Israël a le droit de garder Jérusalem et sa Palestine !

Un enfant de Lemiso en coulisse au Parlement à Ottawa

Par Dan Albertini

Entre (). Quand l'Asie s'intéresse à daho, est-ce da ho ou daho car, les extensions de ce nom de domaine ont grimpé à la bourse des fournisseurs du www. Fermons les ().

Gérald Exandus reçu au Parlement canadien.

J'ai à plus d'une enseigne et à plus d'une reprise épuisé de l'encre sur le sujet des enfants de Lémiso en rapport à l'interprétation haïtienne de la phénoménologie du *méta*. Métaphysique, connaissances cachées dites-sacrées, pouvoir…, *etc.*, mais la religion nous en sert à plus d'un vecteur. Un nouveau courant serait-il mis en valeur chez certains enfants de Lemiso quand aujourd'hui on parle de métadonnées dans la globalité, de gouvernance globale, du numérique par un vecteur de l'intelligence dite artificielle.

Le TO se bousculent ainsi aussi chez les enfants de Lemiso sans qu'ils ne le sachent en surfant sur Facebook et autres réseaux sociaux. Oui je l'ai soulevée au point où l'administration US aurait critiqué sur la croyance des Haïtiens. La compréhension en une force magique qui fait et détermine. Il est tout à fait vrai que des initiés vendent monts et merveilles comme peines et menaces en fonction des humeurs de la bourse des adeptes disponibles et de leurs seconds. Cependant, cette clientèle est-elle si abstraite que l'on ne lui confierait de quoi quand le Baldwin Wallace Université Men's Choir interprète Lemiso batala comme source d'énergie ? Gérald Exantus Alerte, connu sous le pseudonyme nou-kaab, dans ces milieux initiés du vaudou haïtien, grand promontoire de la notion « *vodou civilisation* » mènerait en bons termes, ou piloterait un véritable dossier avant-gardiste dans la société au point que la province en aurait répondu timidement aussi aux appels concertés sur le sujet de la discrimination et du profilage racial, mais qu'on le retrouve dans les coulisses du Parlement à Ottawa, sur ce même dossier initié bien avant d'autres.

Si le dossier paraît si sensible que le Québec patine et se noie dans sa propre boue quand les experts onusiens promettent d'y revenir dans ce froid glacial de tempéraments désormais dénoncés, y aurait-il lieu de se poser la question suivante : Trudeau en difficulté relative, aurait-il replongé dans ses ressources haïtiennes, après l'abandon des jumelles…, que la réponse serait bien différente. Gérald Exantus (Nou-Kaab) est le secrétaire général de la Commission multiculturalisme du Parti Libéral du Canada, qui est en train de travailler avec des députés fédéraux, particulièrement l'honorable députée Emmanuella Lambropoulos de ville Saint-Laurent, sur un potentiel projet de lLoi. La question du profilage racial.

Toujours à l'avant-garde de la société par rapport aux communautés noires de Montréal, depuis les années 90, Gérald Exantus sera-t-il sur cette Commission pour continuer le travail qu'il a commencé depuis son arrivé à Montréal, dont il était à la base de sorte association, *etc, p*ar rapport au bien-être, ce depuis le Congres africain, avec des anglophones, tout cela bien avant que le gouvernement du Québec décida d'établir une Commission sur le racisme systémique ? G. Exantus nous dit : « civilisation vaudou », une source et des ressources qui orientent une vie. Il a aussi été sur plus d'un comité multidisciplinaire et en amont d'initiatives telles

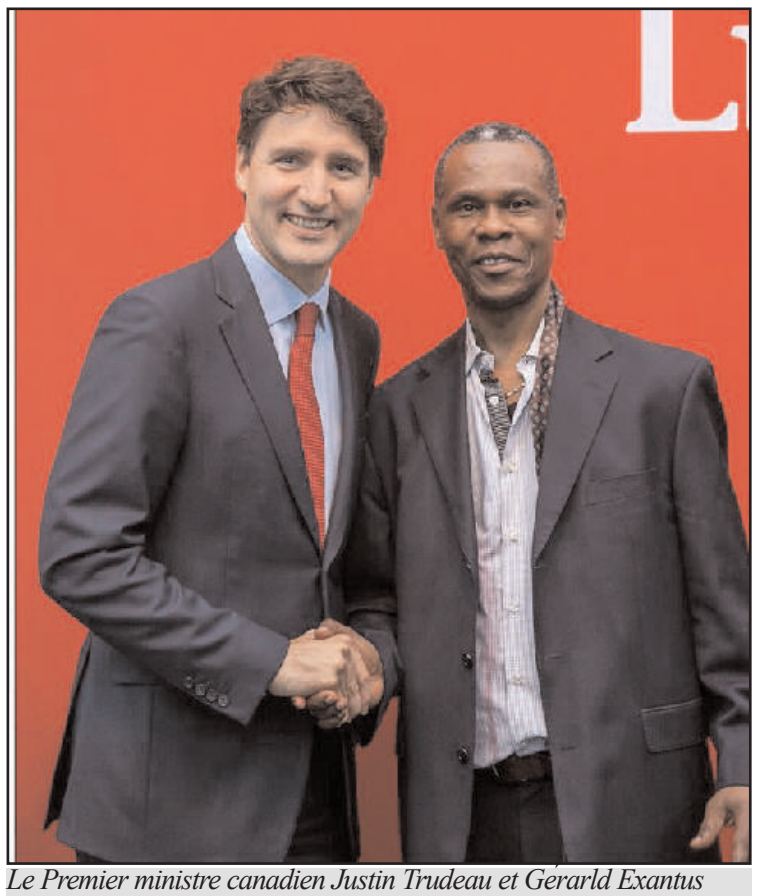

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau et Gérarld Exantus

l'amélioration des abords du cimetière de Port-au-Prince, en Haïti, la longue marche qui avait amené des adeptes aux Gonaïves, à l'époque de Martelly, gestionnaire de budgets importants dans des affaires internationales en Haïti, à partir du Mouvement pour la conscientisation…, *etc.*, et certaines initiatives prometteuses à montréalaises. Que peut-on donc espérer de cette démarche parlementaire canadienne pour un dossier qui paraît politique et de relations publiques, quand les faits sont criants au sein de la société. L'affaire dépasse les frontières du Canada, car, aux États-Unis d'Amérique même, on dénonce la galère endurée par la clientèle *victimisée* et aux abois. Coopération, espoir, sont-ils du menu canadien ?

DE BROSSE& STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

AVIS AUX LECTEURS

Les lecteurs sont avisés que le personnel du journal est en congé durant une semaine. Pour cette raison, le présent numéro porte la date du 18 octobre au 1er novembre 2017. Dès lors celui qui devrait porter la date du 25 octobre au 1er novembre ne sera pas disponible. La prochaine édition portera la date du 1er au 8 novembre 2017. À bientôt !

LA RÉDACATION

Journal 1er - 8 novembre 2017:HO 10/31/17 3:13 AM Page 16